

MINISTERE DE L'ELEVAGE
ET DES EAUX ET FORETS

-:-:-:-:-

DIRECTION GENERALE DE L'ELEVAGE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

-:-:-:-:-

0032

ANNEE 1979

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ELEVAGE

BAMAKO, LE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ELEVAGE


Dr. Amadou Samba SIDIYE.-

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1/ Le Service de l'Elevage	
I Organisation Fonctionnement	2
II Evolution du Cheptel Bovin	7
III Budget	8
CHAPITRE 2/ EQUIPEMENT INFRASTRUCTURE	9
I Equipement	9
I.1 Matériel de réfrigération	9
I.2 Moyens logistiques	9
I.3 Petits matériels Vétérinaires	10
II INFRASTRUCTURE	12
CHAPITRE 3/ SANTE ANIMALE	23
I. Situation sanitaire	23
I.1 Maladies infectieuses	23
I.1.1 La peste bovine	23
I.1.2 Péripleumonie contagieuse bovine	26
I.1.3 Le Charbon bactériodien	29
I.1.4 Le Charbon symptomatique	32
I.1.5 Les Pasteurelloses	35
I.1.6 La Tuberculose	38
I.1.7 La Brucellose	38
I.1.8 La Rage	38
I.2 Les Maladies Parasitaires	38
I.2.1 La Trypanosomiase	38
I.2.2 Helminthoses gastro-intestinales et fascioloses	38
I.2.3 Ectoparasitoses	39
II Inspection Sanitaire des Viandes	43
II.1 Saisies totales pour tuberculose 1979	43
II.2 Saisies partielles pour tuberculose	45
II.3 Saisies totales pour autres motifs que la tuberculose	48
II.4 Saisies partielles pour autre motifs que la tuberculose	50
III Contrôle Sanitaire des denrées alimentaires	54
CHAPITRE 4 : EVALUATION CHEPTEL PRODUCTION ANIMALES COMMERCIALISATION	
VULGARISATION	
ETUDES DU CHEPTEL	55
I Effectif du Cheptel	55

1° - Les estimations Vétérinaires	55
2° - Le recensement administratif	56
3° - La répartition du cheptel	56
II Productions Animales	58
II.1 Productions et consommation de Viande	58
II.1.1 Les abattages	58
II.1.2 Consommation de Viande	58
II.2 Production et consommation de lait	59
II.3 Production et consommation des cuirs et peaux	59
II.3.1 Production totale	59
II.3.2 Consommation locale	60
II.3.3 Commercialisation	60
III COMMERCIALISATION	60
III.1 Mouvements des Marchés	60
III.1.1 Etude générale des mouvements des marchés	60
III.1.2 Commerce Intérieur	62
III.1.3 Commerce Extérieur	62
III.1.3.1 Bétail sur pied	62
III.1.3.2 Exportation de la viande fraîche	63
IV Projets et Programmes Elevage rattachés à la Direction Nationale de l'Elevage	64
IV.1 Les Projets Elevage	64
IV.1.1 Le Projet Mali-Sud-Elevage	64
IV.1.2 L'Opération N'Dama de Yanfolila (ONDY)	65
IV.1.3 L'Opération Avicole du Mali (OAM)	66
IV.1.4 L'Opération de Développement de l'Elevage dans la Région de Mopti (ODEM).....	66
IV.1.5 Le Projet Pierres à lécher de Gao	67
IV.2 Volets et Actions Elevage au niveau des O.D.R	67
IV.2.1 Volet Elevage de l'O.A.C.V	67
IV.2.2 Volet Elevage C.M.D.T.	67
IV.2.3 Volet Elevage de l'ODIK (Opération de Développement intégré du Kaarta	67
IV.2.4 Volet Elevage de l'Opération Haute Vallée	68
IV.2.5 Volet Elevage de l'Opération de Baguineda	68
IV.2.6 Autres actions Elevage	68
CHAPITRE 5/SERVICE PASTORAL	69
I Personnel.....	69
II Activités	69
III Situation financière	70
IV Conclusion	70

INTRODUCTION

Le secteur des ressources animales a toujours été l'un des secteurs primordiaux de l'économie nationale. Le secteur primaire (Agriculture et Elevage surtout) constitue environ 64% du "Produit National Brut" et emploie plus de 90% de la population. L'Elevage représente 25 à 30% de la valeur des exportations totales. A ce titre, le commerce du bétail occupe la seconde place après celui du coton au niveau de la balance commerciale extérieure.

Cependant ces recettes d'exportation du bétail pourraient être multipliées par deux au moins, si l'on tient compte de l'importance des exportations clandestines frauduleuses. Le bétail intervient donc à deux titres :

- Consommation au niveau national par la couverture en besoin protéique au niveau de la population.
- Exportation sur les marchés extérieurs par rapport de devises étrangères (recettes d'exportation).

Le bétail qui représente une production très importante n'a bénéficié ces dernières années que d'investissements insuffisants ou incohérents.

Malgré l'impact de la sécheresse, et les baisses pluviométriques successives, ce secteur est promis à un avenir important, surtout au regard de la demande de la viande en constante croissance dans le monde et notamment dans l'Afrique de l'Ouest.

Il est difficile d'apprécier les effets quantitatifs et qualitatifs de la sécheresse sur le bétail. En plus des pertes numériques, la dégradation des pâturages et l'érosion des sols ont encore accentué le phénomène de désertification de la bande sahélienne (6e et 7e régions, Nord des régions de Koulikoro, Kayes et Mopti).

En son temps l'enquête sécheresse (1972 - 1973) menée par l'Office Malien du Bétail et de la viande (OMBEVI), l'Institut d'Economie Rurale (IER) et le service de l'Elevage a situé de façon globale les pertes. Ces pertes ont été de 32% pour les bovins soit 3 350 000 bovins en 1973 (avant la sécheresse) et 3 640 000 en 1974 (après l'enquête). Après cette baisse quantitative la reconstitution du cheptel se fait de façon progressive.

Cependant, tout le travail doit s'orienter vers la constitution d'un cheptel économiquement plus exploitable tenant compte de la triologie bétail - eau - pâturage.

Les estimations Vétérinaires du cheptel ovins-caprins sont de 8 563 000 cet effectif est sous-estimé car il ne fait pas l'objet d'un suivi aussi régulier que celui des bovins.

Ces effectifs démontrent que la part du secteur élevage, part dégagée par l'imposition directe est très importante, elle est évaluée à plus de 3 milliards de francs maliens par an, ce qui est excessif en regard à la part du budget national destiné au secteur élevage.

Une enquête ou un recensement exhaustif de tout le cheptel (Bovins ovins, caprins, équins, asins, camelins...) au niveau national est nécessaire pour dégager des données quantifiées plus réalistes servant à la planification au niveau des différents Projets.

CHAPITRE 1 LE SERVICE DE L'ELEVAGE : I ORGANISATION FONCTIONNEMENT

Dans le secteur public étatique, le Service de l'Elevage assure l'essentiel de la dynamique sur le terrain (Protection et couverture sanitaire). La mission confiée au Service de l'Elevage est fixée par le Décret 101 PG du 18 Juillet 1967, les aspects suivants peuvent être dégagés :

- Protection sanitaire (traitements, prophylaxie médicale et sanitaire) ;
- Législation sanitaire et professionnelle se rapportant à la médecine vétérinaire ;
- Contrôle et conditionnement des Produits d'origine animale ;
- Amélioration du bétail et des produits d'élevage (application des résultats zootechniques et vétérinaires)
- Gestion des opérations et établissements d'élevage et d'exploitation des produits d'origine animale ;
- Formation professionnelle

La Direction Nationale de l'Elevage doit jouer dans l'avenir un rôle essentiel dans la conception et la réalisation des Projets d'élevage, l'Orientation, l'exécution et le contrôle de l'action sanitaire en intervenant directement dans le monde rural.

Pour remplir sa mission actuelle, les structures suivantes ont été mises en place :

Au niveau central trois divisions et un service rattaché.

LA DIVISION SANTE ANIMALE

Elle s'occupe de la lutte contre les grandes épizooties (programmation des campagnes de vaccinations) et correspond avec les organisations internationales extérieures (O.I.E, C.E.A.O, IBAR etc) les différentes interventions de la division santé animale s'effectuent chaque année avec les moyens mis à la disposition du Service de l'Elevage par les budgets (national et régionaux) Le budget national a financé cette année une campagne urgente de lutte contre la péripneumonie pour un montant de 50 millions de francs.

Cette intervention a permis de limiter momentanément les dégats, mais cette action pour être valable doit être étendue à l'ensemble du cheptel national et cela durant plusieurs années de suite.

C'est le lieu de souligner l'état de paralysie dans laquelle se trouve le service de l'Elevage. En effet la majorité des infrastructures vétérinaires à travers le pays sont en ruines faute de moyens financiers permettant les travaux d'entretien. Ces réalisations sont :

- 7 édifices principaux au niveau des chefs lieux de Régions
- 46 Secteurs d'Elevage au niveau des cercles
- 124 Postes Vétérinaires au niveau des Arrondissements.
- 270 Parcs de Vaccinations.

D'ores et déjà plusieurs requêtes aux sources de financement ont été adressées (FED, FAO, CEAO).

LA DIVISION PRODUCTION ANIMALE ET VULGARISATION

Ses attributions concernent :

- L'élaboration et le suivi des projets et programmes d'Elevage
- Le suivi des Opérations et actions élevage
- La vulgarisation et la diffusion des résultats de recherche zootechnique et vétérinaire.
- La collecte, l'interprétation et l'analyse des données quantitatives du secteur Elevage.

LA DIVISION ADMINISTRATION GENERALE

Elle s'occupe de la gestion du Personnel et matériel du Service l'Elevage.

La situation du Personnel technique de l'Elevage se résume comme suit en 1979 (Direction Nationale de l'Elevage, Régions Vétérinaires, Volets Elevage des O.D.R Laboratoire Central Vétérinaire)

* Vétérinaires Inspecteurs	38
- Ingénieurs des Sciences Appliquées	51
- Ingénieurs des Travaux d'Elevage	83
- Assistants d'Elevage	144
- Infirmiers Vétérinaires	352
- Vaccinateurs	93
<u>TOTAL</u>	<u>761</u>

Soit au total 659 agents sur 950 agents vétérinaires recensés au niveau de l'Etat.

LE SERVICE PASTORAL

Elle s'occupe de la gestion des pâturages :

- Hydraulique pastorale ;
- Agrostologie ;
- Collecte et diffusion des informations sur l'état de l'espace pastoral et des points d'eau à travers le pays.

Malgré les acquisitions du secteur élevage, des préoccupations demeurent.

Le plan 1974-1978 a essayé d'élaborer une véritable stratégie de développement à long terme, car la sécheresse 1972-73 et les baisses pluviométriques ont mis à nu l'extrême fragilité des systèmes de production. Sur cette toile de fond, les projets élaborés ont eu comme objectifs :

- La reconstitution du cheptel ;
- La valorisation des ressources naturelles par l'intégration de l'Agriculture et de l'Elevage, conception plus favorable dans les zones soudaniennes.
- Une meilleure organisation de la production et de la commercialisation du bétail.
- Le renforcement de l'acquis sanitaire par le financement pluri-annuel de campagne de vaccination contre les grandes épizooties (Peste bovine, Péripneumonie, Pasteurellose, charbon symptomatique etc...).

Dans le même sens un soutien financier est nécessaire :

- Au laboratoire Central Vétérinaire pour qu'il puisse produire la quantité de Vaccins nécessaires ; ce service est depuis le 2 Août 1979 un établissement public à autonomie financière.
- A la Direction Nationale de la Pharmacie Vétérinaire (créée en 1979) pour qu'elle dispose de produits et matériels vétérinaires sur l'ensemble du pays.

La réalisation de toutes ces conditions place le secteur Bétail-Viande dans les perspectives favorables de développement rural intégré où l'Agriculture et l'Elevage auront leur véritable place.

Au Mali le Développement de la traction animale a des effets bénéfiques sur l'augmentation des surfaces agricoles, l'exploitation et la commercialisation du bétail. Economiquement l'animal ainsi engraisé présente un prix intéressant et reste facile à vendre sur les marchés d'exportation.

Cependant cette intégration agriculture élevage sera une véritable symbiose le jour où le paysan cultivera spécifiquement quelque chose pour son bétail, de même que les projets destinés à l'agriculture feront une place encore plus importante pour l'Élevage.

L'effectif des boeufs de labour est estimé à quelque 400 000 têtes avec un besoin annuel de 70 000 taurillons par an. De même l'utilisation des animaux pour le transport et l'exhaure est répandue sur tout le pays. L'épandage de la fumure animale pour la reconstitution des sols est surtout fréquente en zone sud en fonction de l'agriculture intensive.

Quelques recommandations retiennent donc l'attention dans le cadre de l'intégration agriculture-élevage :

- Rationalisation de la répartition des terres entre les activités Agriculture Élevage ;

- Renforcement de l'encadrement du point de vue santé et production animales ; (suite page 7)

- mise en place d'un système de crédit adapté aux besoins du monde agro-pastoral.

- Politique nationale plus adéquate des sous produits agro-industriels pour leur utilisation dans l'alimentation des animaux.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Malgré la poussée démographique et le phénomène d'urbanisation l'élevage malien devrait pouvoir satisfaire les besoins de la consommation nationale et offrir un excédent exportable.

L'augmentation numérique du cheptel ne peut se poursuivre indéfiniment. Diverses projections théoriques, la Direction du Service de l'Élevage estime que les effectifs d'avant la sécheresse représentent le seuil à ne pas dépasser et encore sous réserve d'une redistribution du cheptel qui soulagerait les parcours des régions centre et du Nord-Est, particulièrement vulnérables.

Le seuil atteint, la production pourra être augmentée :

- Soit numériquement (l'exploitation de la totalité du disponible croît annuel compris) ;

- Soit pondéralement par une meilleure gestion de l'Élevage, une action sanitaire de masse pratiquée par un paysan initié aux actions médicales de base (traitements collectifs) et par une utilisation du potentiel fourrager et des sous-produits des zones favorables à l'em-bouche et à la finition.

Tout ceci n'est possible qu'avec une sérieuse couverture sanitaire contre les épizooties, au sein d'une structure centralisée gardant le monopole de l'initiative en la matière et exerçant un contrôle rigoureux dans les actions engagées.

L'économie de l'élevage, indépendamment des structures administratives classiques de conception, de recherche et d'exécution, relève à la fois des secteurs public et privé.

En conclusion ; les perspectives de l'élevage restent dans l'Optimisme malgré l'impact des sécheresses successives et les difficultés conjoncturelles. Le Mali se place en effet en position très favorable car il possède un cheptel important capable de dégager toujours un excédent exportable. Dans le contexte géopolitique régional c'est un pays excédentaire en productions animales de la sous région,

EVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN

Avant et Après la Sécheresse (1973-74-75-76-77-78-79) "

Estimation - Projection Source : Service de l'Elevage

Années	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979						
Régions													
Kayes	520000	49.000	481000	17.800	498800	18.400	517200	90.000	537200	668000	131000	687000	19.000
Bamako	53.000	98.500	431500	12.300	445800	24.200	470000	10.000	480000	689000	209000	697000	18.000
Sikasso	480000	101000	581000	17400	598000	18.000	616000	18.500	634500	835000	201000	971000	136000
Ségou	620000	340000	280000	9.400	289400	9.900	299300	10.000	309300	512000	203000	627000	115000
Mopti	400000	29.000	149300	59700	1552700	62000	1614700	40400	1655100	1080000	575000	1159000	79000
Gao	1800000	1416000	384000	15400	399400	16.000	415400	16.600	432.000	2480000	130000	2570000	9000
Tombouctou										302000		361000	59000
T O T A L	5350000	1700000	6365050	133600	3784100	148500	3932600	547500	4480100	14334000		14765000	431000

III BUDGET

III1 Situation des crédits budgétaires 1979

Crédits délégués	34 700 000
Dépenses engagées	34 699 900
Disponible	100

III2 Régie de recettes

Recette	9 194 260
Versements effectués au Trésor	9 194 260

Chapitre 2 : Equipement Infrastructure

I EQUIPEMENT

I1 Matériel de réfrigération acquis pendant l'exercice 1979

<u>Désignation</u>	<u>Nombre</u>	<u>Observations</u>
Containers frigorifiques	20	F.E.D. (Organisme donateur)
Refrigérateurs électriques	20	-"-
Congélateurs à pétrole	17	-"-
Congélateurs électriques	10	-"-
Climatiseurs 1 CV 1/2	10	-"-
Climatiseurs 2 CV	4	-"-

I2 Moyens logistiques (véhicules) acquis pendant l'exercice 1979

N E A N T.

IMPLANT MATERIEL VETERINAIRE

DESIGNATION	Aiguilles Electriques	Seringue dermatique	Boîtes instruments	Spécu- lum Kilian	Spécu- lum va- généaux	Trocart G M	Trocart P M	Stetho- scope	Ciseaux droits
Région Vétérinaire de KAYES	6	6	6	6	6	6	6	1	6
Région Vétérinaire de KOULIKORO	7	7	7	7	7	7	7	1	7
Région Vétérinaire de SEGOU	10	10	10	10	10	10	10	2	10
Région Vétérinaire de SIKASSO	8	8	8	8	8	8	8	4	8
Direction Générale des DOCTEURS	-	-	-	-	-	-	-	6	1
Région Vétérinaire de GAO	6	6	6	6	6	6	6	1	6
Clinique Vétérinaire de DAMAKO	1	1	1	1	1	1	1	-	1
T O T A U X	38	38	38	38	38	38	38	15	39

.../...

PETIT MATERIEL VETERINAIRE

(Suite)

D E S I G N A T I O N	Pluces clamps	Pluces Pean	Bistouris	Plateaux emaillee	Poisson- nières	Seringues 22 CC	Aiguilles 15/20/10	Pinces Burdizzo
Région Vétérinaire de KAYES	6	6	6	-	-	100	102	12
Région Vétérinaire de KOULIKORO	7	7	7	3	3	100	100	26
Région Vétérinaire de SEGOU	10	10	10	5	5	100	100	13
Région Vétérinaire de SIKASSO	8	8	8	5	-	100	120	12
Direction Générale des DOCTEURS	1	2	2	1	1	-	-	-
Région Vétérinaire de G A O	6	6	6	-	-	100	100	-
Clinique Vétérinaire BAMAKO	5	5	1	-	-	10	20	-
T O T A U X	43	44	40	14	9	510	542	63

.../...

I N F R A S T R U C T U R E

REGION DE KAYES

LE DETAIL SUR L'INFRASTRUCTURE EST DONNE SUR LE TABLEAU CI-DESSOUS

SECTEURS	LOGEMENTS	ETAT	POSTES VETERINAIRES	LOCALUX	ETAT	PARCOURS DE VACHES	ETAT	OBSERVAT
YELÉMANE	+	Mauvais	Tambacara Kirané	+	Moyen	Yélimané Kirané Tambacara Koriga	Mauvais Bon Bon Bon	
K I T A	+	Mauvais	Séfeto Toukoto	+	Mauvais	Sirakoro Kila	Bon Inachevé	
KENIEBA	+	Mauvais	-	-	-	-	-	

Le logement du secteur est vieux des réparations s'imposent. Les postes vétérinaires Tambacara et de Kir sont en banco. Leur transformation en d s'avère indispensable. La réparation et la construction des parcs sont nécessaires.

Parcs à construire:
Djelmé, Yélémane
Sénévaly, Maritamba
et Maréna

Postes à créer: Sébécé

Parcs à construire:
Parc par poste Séfeto
Dindanko, Kobri. Les locaux demandent des réparations. Les parcs sont à entretenir

Les locaux du secteur sont en style poste vétérinaire. Dans le secteur aucun poste de parcs

Postes à créer: Fari,

Dialafara, Fari, Fari

Dialafara, Fari, Fari

Dialafara, Fari, Fari

ETATS	+	Bon	Dianou Ambidedi Koussané	-	-	Koulikerry	assez bon	Postes à créer ou à construire: Dianou, Ambidedi, Koussané
NIOBO DU SAHEL	+	Bon	Diangounté Korera-koré Gogul	-	-	Nioro Korléa Ségul Lakmané Dionmara	Bon	Postes à créer: Lakmané, Ségul, Korléa, Diéma, Dionmara
BAFOULABE	+	Mauvais	Bafoulabé Mahina Oussoubidi Sma Diallan	-	-	Dialan Oussoubidi diagna		Parcs à créer: Diakon Mahina, Oussoubidi, Les bâtiments demandent des réparations- Construction de locaux au niveau des postes (bureaux et logements)
REGION DE KOULIKORO								
SECTEURS: A R A	+	Mauvais	Ardes Cent trial Bailé Dily Mourdiach Gulré Fellou	+	+	Kauvais " " " "		Parcs à construire: Paly Réparation des bâtiments entretenant des parcs- Locaux à construire à: Gulré, Fellou.

BANAMBHA	+	Moyen	Sebeté Boron Madinga- Sacko	+	Bon	Banamba Sebeté Boron	Postes à créer: Madinga Sacko Parcs à construire: Madinga Sacko-Touba
REGION DE SIKASSO SECTEURS KOUTIALA	+	Bon	Bla	+	Moyen	Koutiala M'Pessoba Kono Bla Gonon N'Togonasso Kapala	Postes à créer: Zangass Konseguela, Molobala
KADILO	+	Bon	Fourou Loulount	+	Bon	Arride, Central Fourou Loulount	Postes à créer: Loulount M'isseni Parcs à créer: M'isseni Construction de bureau le secteur-Réparation c loirs de forçage-
YOROSSO	+	Bon	Koury	+	Bon	Yorosso Koury	Postes à créer: Boura, Mahaou Parcs à construire: Yor Bangadina-Fint-
SIKASSO	+	Moyen	Kignan Lpougoula	+	Bon	Bougoula hameau Danderesso Daoula(Kignan) Doumanaba Kapala(Central Kignan Kléla Lobougoula Niéna	Postes à créer: Loboug Danderesso, Niéna, Dogo Parcs à créer: Kafana, B Dogoni, Kougnar, Finkolo, Karangasso, M'Begnesso- N'Dalé

[illegible]

REGION DE CÔTE D'IVOIRE										
PROVINCES										
S E V A R E		+	Moyen	Konna Korlentzé Ouro-Kody Diallobé	+	+	+	Hôpital Fatouma Sévère Sapara Manoco Soufourou- laye Dotou Konna Sandagou Korlentzé Diallobé Ouro-Kody	Bon " " " " " " " " " " " "	Reparations des bâtiments - <u>Pavés à créer:</u> Téké, Toumaye, (Saye) Koubaie (Ourokody) Saré Hanboua (Diallobé) Sorné (Dial- lobé) et un dipping Tank à Diallobé
K O R O		+	Mauvais	Diangourou Dianangourou Diankabou	+	+	+	Mauvais Daga Téné Tencoulé Gendo-Ougou- rou Diankabou Madougou Karakindé Yéhi Simboro Diangourou	Bon " " " Bon " " " " " "	<u>Parcs à créer:</u> Arrondisse- ment Central; Dagatané, Ogodourou, Bondo, Kéré Arrondissement de Diankabou-Banguet "de Diangourou = 5 "de Dioungant = 4 "de Kopora MA = 3 "de Madougou = 2 "de Torcili = 3
TENENKOU		+	-	Diafarabé	+	+	+	Toquére- Combé Dioura Tenenkou Tamara Coull Diskouri Kaasa Tial Tiécaye Gutchehoua Daundeval Guelelé Doungourou	Bon " " dur " " " " Banco dur " " "	<u>Postes à créer:</u>

|--|

MI. SERVICE	Logements Logements 1952 No veu Logements 1973	Léré Seraféré Gathy-Journo Youwarou	Minfonké Seraféré Srh Soumpt Gathy-Journo Léré	Travaux à construire:
REGION DE Gao				
SECTEURS Gao	+	N'Tillit A. Lobou Hamekoula dji	Djebeck Touguel- Gourma Gao Lobou Hamekou- ladji Zinda Forgho Soulit N'Tillit	Réparations nécessaires Postes à créer: Djebeck Réparations du système de déparasitage (Gao) Parcs à construire: Doro
TOMBOUCTOU	+	Mauvais	Agial Ber Tintibout Kebara Erntedleff	Réparation des bâtiments Postes à créer: Agial, Ber, Erntedleff. Construction de 5 cou- loirs de forçage: Inkarane, Temaharant, Teherdile, Tin Diamba, Takisment 4 parcs de vaccination Inakounder, Tineguelha- yo Dudolka, Niawallou-

REUNION	+	Moyen	Barbata- Maoudé	+		Rhorus	chaque poste essaye un pare	Reparations des batiments
BOUREM	+	Mauvais	Barba Bourem C. Almoustarat Téméra	+	Mauvais	Bourem Bamba Almoustarat Téméra	Bon " Mauvais	Reparations des batiments Postes à créer: Témérat, Almoustarat Parcs à construire: Taboys, Tabanco, Kour mina, Agamor, Fila
BENNAKA	+	Mauvais	Andréambou- kane	+	Bon	Intelé Ménaka Andréambou- kane Harila	Bon	Reparation des batiments Parcs à construire Intallack, Temelet, Tégueret, Inékur
ANSONGO	+	Moyen	Labbezanga Talataye Tessit Wattagouna	+	Mauvais	Ansongo-Ville Bazi-Gourma Tina-Hara Ouatagouna	Bon " " "	Postes à créer: Ouatagouna
D I R E	+	Bon	Sareyemou Dangha	+	Mauvais	Diré Sareyemou Dangha	Bon " Inach.	Parcs à créer: Nawa, Tinguem, Timem Piscines à créer: El Ouadadjl-
GOUNDAM	+	Bon	Gargando	+	Banco	Goundam Tonka Gargando	Bon " Bon dur	Postes à créer: Bin- tagoungou, Ras-Elma, Tin, Tchou, Tlemstl-
K I D A L	+	Bon	Tessalit	+		Kidal Tessalit	Bon dur "	Postes à créer: Agou- Hoc, Bourress, Timess Parcs à construire

CHAPITRE 3 S A N T E A N I M A L E

I. SITUATION SANITAIRE

I. 1. Maladies Infectueuses

I. 1.1. La Peste Bovine. C'est une maladie à incidence économique très redoutable dans nos sous-régions. Elle est restée longtemps un triste souvenir pour les éleveurs qui l'ont connue avant l'application des mesures draconiennes. C'est alors que les résultats éclatants obtenus par la vaste campagne conjointe dénommée PC 15 furent un acquis précieux pour nous. Puisqu'en matière d'épizootie, les maladies ne connaissent pas de frontières établies par les hommes, surtout dans nos pays où aucune frontière n'est suffisamment étanchée pour être garantie contre les invasions pathologiques provenant d'états limitrophes, la peste bovine a fait sa réapparition au Mali en 1978 à la suite du mouvement de transhumance des animaux de pays voisins. Elle a particulièrement sévi avec acuité en 1978 en République Islamique de Mauritanie. Il s'agit en ce qui nous concerne d'appliquer les mesures conservatoires, certes faciles pour un seul pays. Dès lors, il est souhaitable que certaines mesures urgentes et vigoureuses soient prises dans tous les pays afin de maîtriser rapidement cette flambée épizootique de notre zone d'élevage, surtout si l'on se réfère à la mauvaise organisation de circuits traditionnels de la commercialisation et au mode d'élevage transhumant pratiqué dans toutes les zones. Toutefois, malgré cette alerte épizootique qui fait retenir des leçons, les espoirs tendent à revenir peu à peu par les faibles taux de foyers et de mortalités enregistrés, sensiblement au cours de l'année et cela grâce aux sources de financement extérieur et national. Ainsi, contre 9 foyers, 123 malades et 115 morts en 1978 ; on a enregistré 6 foyers, 108 malades et 37 morts en 79.

.../....

TABLEAU DES IMMUNISATI NS EFFECTUEES AU COUR NT DE

L'ANNEE 1989

Régions	Secteurs	Foyers	Malades	Morts	Immunisations
KAYES	Kayes	-	-	-	56.573
	Bafoulabé	-	-	-	6.586
	Kéniéba	-	-	-	1.434
	Kita	-	-	-	14.097
	Nioro	-	-	-	-
	Yélimané	-	-	-	34.128
	Total	-	-	-	112.818
KOULIKORO	Kati	1	75	21	97.580
	Banamba	-	-	-	64.745
	Diofla	-	-	-	-
	Kangaba	-	-	-	20.326
	Kolokani	-	-	-	17.105
	Koulikoro	-	-	-	70.030
	Nara	-	-	-	140.852
	Total	1	75	21	410.639
SIKASSO	Sikasso	-	-	-	107.511
	Bougouni	-	-	-	-
	Kadiolo	-	-	-	33.401
	Kolondieba	-	-	-	51.127
	Kontiala	-	-	-	255.388
	Yanfolila	-	-	-	21.924
	Yorosso	-	-	-	53.587
	Total	-	-	-	522.938
SEGOU	Macina	1	11	3	110.569
	Niono	-	-	-	152.000
	San	-	-	-	84.196
	Ségou	-	-	-	144.798
	Tominian	-	-	-	45.167
	Bla	-	-	-	78.088
	Barouéli	-	-	-	45.671
	Total	1	11	3	660.489
MORTI	Mopti	3	5	3	402.243
	Bandiagara	-	-	-	70.787
	Bankass	-	-	-	60.000
	Douentza	-	-	-	88.355
	Koro	-	-	-	80.973
	Niafunké	-	-	-	116.949
	Ténenkou	-	-	-	218.087
	Total	3	5	3	1.260.428
TOMBOUCTOU	Goundam	-	-	-	-
	Gourma-Rharous	-	-	-	68.725
	Tombouctou	-	-	-	-
	Diré	1	17	10	48.325
	Total	1	17	10	117.051

G A O	Gao	-	-	-	14.093
	Ménaka	-	-	-	5.700
	Ansongo	-	-	-	6.025
	Bourem	-	-	-	8.374
	Kidal	-	-	-	-
	Total	-	-	-	34.192
TOTAUX	-	6	108	37	3.118.555

PESTE BOVINE

RECAPITULATION PAR REGION VETERINAIRE

Régions	Foyers	Malades	Morts	Immunisations
KAYES	-	-	-	112.818
KOULIKORO	1	75	21	410.639
SIKASSO	-	-	-	522.938
SEGOU	1	11	3	660.489
MOPTI	3	5	3	1.260.428
TOMBOUCTOU	1	17	10	117.051
GAO	-	-	-	34.192
TOTAUX 1979	-	-	-	3.118.555
TOTAUX 1980	6	123	115	2.582.736

.../....

I. 1.2. PERIPNEUMONIE CONTAGIEUSE BOVINE

En matière de péripneumonie, la situation reste encore plus préoccupante à raison du caractère insidieux de l'affection. La péripneumonie contagieuse bovine est enzootique dans notre pays et s'y manifeste par bouffées plus ou moins meurtrières suivant les années. La chimiothérapie appliquée sans discernement est un facteur de complication de la maladie. En ce qui concerne l'affection ; on a enregistré autant de foyers en 1979 qu'en 1978 et plus de mortalités en 1979 qu'en 1978 ; ainsi 99 morts en 79 contre 71 en 1978.

Conscient de l'opportunité de l'action à mener, le Gouvernement de la République du Mali a entrepris une mini-campagne de prophylaxie contre la péripneumonie contagieuse bovine en 1979. Toutefois, l'on a eu à souligner l'importance de la continuité de l'action sur au moins trois (3) années consécutives pour espérer sur un effectif positif. Il serait encore plus souhaitable que le Gouvernement accepte le principe de l'indemnisation des propriétaires lors de l'abattage des animaux malades.

Il est certain qu'en milieu indemne ou dans un troupeau récemment atteint, l'abattage des premiers malades et la vaccination immédiate du reste du troupeau sont incontestablement plus profitables et pour le propriétaire et pour l'Etat que le traitement. Néanmoins, nous notons une légère amélioration dans la couverture vaccinale que l'année précédente. Ainsi en 1978, on enregistre comme effectif immunisé 2.335.000 contre 2.585.574 en 1979. Certes, loin de minimiser les actions déjà entreprises, il reste encore plus important de continuer sans relâche afin de juguler à temps opportun ce fléau susceptible de mettre en péril un secteur si important de notre économie nationale.

.../....

Régions	Secteurs	Foyers	Malades	Morts	Immunisations
KAYES	Kayes				48.059
	Bafoulabé				5.061
	Yélimané				20.611
	Kéniéba	2	9	9	6.165
	Kita	2			38.588
	Niéro	-	-	-	-
	Total				118.484
KOULIKORO	District EKO	-	-	-	-
	Kati	8	110	40	100.716
	Koulikoro	-	-	-	69.470
	Nara	-	-	-	121.662
	Kangaba	2	26	7	24.000
	Dioula	-	-	-	-
	Bansamba	-	-	-	58.107
	Kolokani	1	1	1	19.332
	Total	-	-	-	393.287
SIKASSO	Koutiala	4	10	6	126.624
	Bougouni	-	-	-	-
	Sikasso	1	3	0	109.080
	Kadiolo	2	13	2	27.481
	Yanfolila	2	22	14	22.636
	Kolondiéba	-	-	-	45.895
	Yorosso	-	-	-	8.432
	Total				340.148
SEGOU	Ségou	-	-	-	128.445
	Macina	1	74	15	93.148
	San	-	-	-	47.690
	Bla	-	-	-	63.100
	Tominian	-	-	-	43.184
	Miono	-	-	-	120.000
	Barouéli	-	-	-	45.046
	Total				540.613

MOPTI	Mopti	-	-	-	297.151
	Badiagara	-	-	-	71.563
	Bankass	1	1	1	61.000
	DJenné	-	-	-	204.204
	Douentza	-	-	-	71.395
	Koro	-	-	-	81.296
	Niafunké	-	-	-	103.134
	Tenenkou	2	12	2	177.820
	Total	-	-	-	1.067.563
TOMBOUC-TOU	Tombouctou	-	-	-	-
	Gourma-Rharouss	-	-	-	56.400
	Goudan	-	-	-	-
	Diré	1	1	0	28.634
	Total	-	-	-	85.034
GAO	Ansongo	-	-	-	11.212
	Bourem	-	-	-	8.374
	Gao	-	-	-	15.159
	Kidal	-	-	-	-
	Ménaka	-	-	-	5.700
	Total	-	-	-	40.445
TOTAUX		29	282	97	12.585.574

PERIPNEUMONIE CONTAGIEUSE DES BOVINS

RECAPITULATION PAR REGION VETERINAIRE

Régions	Foyers	Malades	Morts	Immunisations
KAYES	4	9	9	118.484
KOULIKORO	11	137	48	393.287
SIKASSO	9	48	22	340.148
SEGOU	1	74	15	540.613
MOPTI	3	13	3	1.067.563
TOMBOUCTOU	1	1	-	85.034
GAO	-	-	-	40.445
TOTAUX 1979	29	282	97	2.585.574
TOTAUX 1978	29	167	71	2.335.800

1.1.3. LE CHARBON BACTERIDIEN

C'est une maladie à caractère enzootique et à manifestation périodiques dans certaines de nos Régions avec des allures plus ou moins graves suivant les années. Elle sévit dans nos plaines et bas-fonds au moment où les conditions de vie de nos troupeaux deviennent critiques. L'année 1978 a été celle qui a particulièrement sensibilisé l'esprit des éleveurs et ceci à raison de l'évolution foudroyante de la maladie. Ainsi en 1979, nous avons enregistré 13 foyers, 132 morts contre 20 foyers et 732 cas de mortalités en 1978. Comme effectifs immunisés ; on a 94.581 contre 88.653 en 1978.

Cet acquis sanitaire est d'autant plus encourageant qu'il est nécessaire de renforcer d'avantage les actions afin de maîtriser rapidement cette maladie tellurique qui cause énormément de dégâts sur notre jeune cheptel.

.../....

CHARBON BACTERIDIEN

Régions	Secteurs	Foyers	Malades	Morts	Immunisations	
					Bovins	Ovins
K A Y E S	Kayes	-	-	-	-	-
	Bafoulabé	-	-	-	-	-
	Kéniéba	-	-	-	-	-
	Kita	-	-	-	-	-
	Nioro	-	-	-	-	-
	Yélimané	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
KOUKIKORO	Kati	6	27	27	7.750	488
	Bananba	-	-	-	-	-
	Diaofla	-	-	-	-	-
	Kangaba	-	-	-	-	-
	Kolokani	1	6	6	4.708	-
	Koulikoro	-	-	-	-	-
	Nara	-	-	-	-	-
	Total	7	33	33	14.852	488
SIKASSO	Sikasso	2	6 b. + 35	6 b. + 35	2.005	862
	Bougouni	-	-	-	-	-
	Kadiolo	-	-	-	-	-
	Kolondiéba	-	-	-	-	-
	Koutiala	1	5	5	1.041	-
	Yanfolila	-	-	-	-	-
	Yorosso	-	-	-	-	-
	Total	3	46	46	3.046	862
S E G O U	Macina	-	-	-	-	-
	Niono	-	-	-	-	-
	San	-	-	-	-	-
	Ségou	-	-	-	-	-
	Tominian	-	-	-	-	-
	Ela	-	-	-	-	-
	Baraouéli	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
M O P T I	Mopti	-	-	-	-	-
	Bandiagara	-	-	-	-	-
	Bankass	-	-	-	-	-
	Djénné	-	-	-	-	-
	Douentza	-	-	-	-	-
	Koro	-	-	-	-	-
	Niafunké	-	-	-	466	-
	Ténenkou	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	466	-
T O M B O U C T O U	Goundam	-	-	-	4.450	-
	Gourma-Rharqous	-	-	-	-	-
	Tombouctou	-	-	-	-	-
	Diré	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	4.450	-
G A O	Gao	1	1	1	24.642	-
	Ménaka	2	52	52	20.761	-
	Ansongo	-	-	-	20.860	-
	Bourem	-	-	-	4.154	-

CHARBON BACTERIDIEN
RECAPITULATION PAR REGION VETERINAIRE

REGIONS	FOYERS	MALADES	MORTS	IMMUNISATIONS
KAYES	-	-	-	-
KOULIKORO	7	33	33	15.340
SIKASSO	3	46	46	3.908
SEGOU	-	-	-	-
MOPTI	-	-	-	466
TOMBOUCTOU	-	-	-	4.450
GAO	3	53	53	70.417
TOTAUX 1979	13	132	132	94.581
TOTAUX 1978	20	818	732	88.653

.././...

I.1.4. LE CHARBON SYMPTOMATIQUE

En ce qui concerne cette maladie, il apparaît dès-à-présent nécessaire de la cerner de près à raison même des dégâts qu'elle cause en zone soudanienne et dans la Région des lacs des 6è et 7è Régions. Maladie tellurique au même titre que le charbon bactérien et les pasteurelloses, cette affection commande une action plus intensive. Les séquences vaccinales comme dans le cas du charbon bactérien, ne sont pas prises en charge par l'Etat. Aussi, c'est à la demande des propriétaires que les agents opèrent sur le terrain. Ainsi au courant de l'année 1979, les effectifs d'animaux vaccinés s'élevaient à 851.612 contre 646.479 en 1978. Comme taux de foyers et de morts enregistrés, on a en 1979 74 foyers et 366 morts contre 77 foyers et 545 morts en 1978.

Le maintien à plus ou moins longue échéance de cet acquis n'est fonction que de l'application rigoureuse des mesures sanitaires et prophylactique.

.../....

CHARBON SYMPTOMATIQUE

REGIONS	SECT URS	FOYERS	MALADES	MORTS	IMMUNISATIONS	
					Bov.Ovins	Camelins
KAYES	Kayes	2	24	24	20 459	
	Bafoulabé				6 084	
	Yélimané				13 177	
	Kénieba	2	9	9	7 407	
	Kita	4	23	20	31 680	
	Nioro					
	Total	8	56	53	78 807	
KOULIKORO	Dist. BKO					
	Kati	2	13	7	19 472	
	Koulikoro				15 850	
	Kolokani				4 554	
	Kangaba				811	
	Didila					
	Bananba				14 892	
	Nara	6	22	17	40 216	
	Total	8	35	24	95 795	
SIKASSO	Sikasso	15	84	65	29 170	
	Koutiala	9	75	66	43 857	
	Bougouni					
	Yoroaso				8 120	
	Kadiolo	14	52	22	27 252	
	Kolondière	7	37	33	21 782	
	Yonfolila	1	24	24	6 437	
	Total	46	272	210	136 618	
SEGOU	Ségou	1	4	2	25 893	
	Bia	3	28	26	7 437	
	Macina				11 879	
	Niono				37 500	
	San				10 395	
	Tominian	1	2	2	15 939	
	Baraouéli	3	19	19	13 625	
	Total	8	53	49	122 668	
MOPTI	Bandiagara				17 961	
	Bankass				23 000	
	Djenné				69 146	
	Douentza				10 017	
	Koro				43 762	
	Mopti	3	20	19	116 786	
	Nianfunké				27 956	
	Ténenkou				28 279	
	Total	3	20	19	336 907	
G A O TOMBOUCTOU	Tombouctou					
	Gourma R.	1	8	8	18 200	
	Boundam					
	Diré	1	3	3	7 861	
	Total	2	11	11	26 061	
G A O	Ansongo				18 379	
	Gao				14 720	
	Bo rem				11 445	
	Kidal					
	Ménaka				10 212	
	Total				54 756	

CHARBON SYMPTOMATIQUE

RECAPITULATION PAR REGION VETERINAIRE

REGIONS	FOYERS	MALADES	MORTS	IMMUNISA - TIONS
K A Y E S	8	56	53	78.807
KOULIKORO	8	35	24	95.795
SIKASSO	46	272	210	136.618
S E G O U	7	53	49	122.668
K O P T I	3	20	19	336.907
TOMBOUCTOU	2	11	11	26.061
G A O	-	-	-	54.756
TOTAUX 1979	74	447	366	851.612
TOTAUX 1978	77	629	545	646.479

.../....

I.1.5. LES PASTEURELLOSES

Maladies telluriques comme les deux charbons (symptomatique et bactérien), les dégâts sont assez considérables, surtout chez les petits ruminants. Dans nos zones, elle sévit chez les petits ruminants essentiellement sous la forme pulmonaire, qui coexiste souvent avec la forme digestive. C'est une maladie qui fait l'objet de vaccination dans les foyers déclarés et aussi à la demande des éleveurs.

.../....

LES PASTEURELLOSES

REGIONS	SECTEURS	FOYERS	MALADES	MORTS	IMMUNISATIONS		
					Bovins	O.C.	Cameline
KAYES	Kayes				22 624	1 189	
	Bafoulabé				8 216		
	Yélimané				10 442		
	Kita	2	5	5	24 876		
	Nioro						
	Kéniéba				97		
	Total	2	5	5	66 255	1 189	
KOULIKORO	Rati	4	26	20	25 259		
	Koulikoro	1	490	269	34 020	34 020	
	Nara	6	109		45		
	Kangaba				1 119		
	Dofla						
	Banamba				15 232	14 131	
	Kolokani	21	256	179	15 529		
	Total	32	861	468	91 204	48 151	
SIKASSO	Koutiala	8	58	55	45 264	3 743	
	Bougouni						
	Sikasso	17	99	72	31 225	5 958	
	Kadiolo	12	195	90	22 835	391	
	Yanfolila	1	5	4	6 094		
	Kalondiéba	4	48	31	25 851		
	Yorosso				10 199		
	Total	42	405	252	141 468	9 092	
SEGOU	Ségou				28 084	10 774	
	Macina	1	5	3	10 566		
	San				5 679	1 535	
	Bla				2 169		
	Tominian				8 616	1 773	
	Niono				41 250	41 250	
	Baraouéli				27 466	10 502	
	Total	1	5	3	123 830	65 834	
MOPTI	Mopti	4	19	9	52 750	42 800	
	Bandiagara				26 315	22 938	
	Bankass				32 750	21 331	
	Djenné	1	2	1	7 908		
	Douentza	1	7	3	11 355	6 840	
	Koro				5 359	34 503	
	Niafunké				22 348		
	Ténenkou				22 824	14 341	
	Total	6	28	13	181 609	142 753	
TOURBOUCOTON	Tombouctou						
	Gourma-R.	1	80	5	2 000		
	Goundam						
	Diré	2	5	4	3 269		1
	Total	3	85	9	5 269		1
G A O	Ansongo				13 527		
	Bourem				11 105		
	Gao				6 896	3 511	
	Kidal						
	Ménaka	2	23	19	7 380	3 511	
	Total	2	23	19	38 908	3 511	

PASTEURILLOSE

RECAPITULATION PAR REGION VETERINAIRE

REGIONS	FOYERS	MALADES	MORTS	IMMUNISATIONS
K A Y E S	2	5	5	67.434
KOULIKORO	32	861	468	139.355
S I K A S S O	42	405	252	150.560
S E G O U	1	5	3	189.664
M O P T I	6	28	13	324.362
TOMBOUCTOU	3	85	9	5.270
G A O	2	23	19	42.419
TOTAUX 1979	88	1.412	769	919.064
TOTAUX 1978	87	1.106	712	639.260

.../...

I.1.6. La Tuberculose

38

Cette maladie fait partie du lot de maladies dont aucune politique de prophylaxie, mieux de dépistage n'est encore entreprise. Cependant, nous enregistrons souvent des saisies à l'abattoir, aussi bien pour les cas de tuberculose généralisée que partielle.

La lutte contre la tuberculose doit prendre place dans nos préoccupations majeures tant elle représente un danger permanent pour la santé du cheptel malien que pour nos populations humaines. Dès lors nous devons procéder déjà à un programme de dépistage de la maladie par les tests de tuberculination.

I.1.7. La Brucellose Tout comme la tuberculose, la brucellose est une zoonose en émergence. Des cas humains sont également signalés dans les formations sanitaires du pays ; d'où une action concertée des services de santé publique et vétérinaire s'avère nécessaire pour une organisation de la lutte contre cette maladie.

I.1.8. La Rage La présence très constatée de chiens errants fait beaucoup craindre cette maladie à affinité neurotrophe et dont la déclaration est irréversible. Dès que des cas de morsure, sinon de léchage ou de contact des chiens sont constatés ou signalés, les mesures de législation sanitaire en matière de rage sont immédiatement arrêtées suivant les cas. On procède d'ailleurs le plus souvent à l'empoisonnement de chiens errants par les appâts à la Strychnine.

I.2. Les maladies parasitaires

I.2.1. La trypanosomiase : Parmi toutes les affections parasitaires du sang, la trypanosomiase est celle rencontrée le plus souvent sur nos espèces, surtout l'espèce bovine. Les cas de mortalité enregistrés résultent le plus souvent de la débilité des animaux qui ont traversé une période de disette difficile. L'emploi de trypanocides habituels, notamment le bérénil, le trypanidum, l'antrycide Proxat etc., donne de très bons résultats dans la lutte contre cette maladie. Ces traitements divers se font à titre onéreux et à la demande des propriétaires. Aussi, la campagne de sensibilisation entreprise auprès des éleveurs par les agents favorise une large diffusion de l'emploi des médicaments dans le milieu éleveur. Les traitements s'effectuent régulièrement dans les espèces qui manifestent des signes, ainsi on enregistre 293 988 traitements en 1979 contre 216 889 en 1978. (tableau)

I.2.2. Helminthoses gastro-intestinales et fascioloses
4.720 traitements en 1979 contre 190 606 en 1978. Ici, nous notons comme dans la section une nette régression du nombre de traitements effectués, alors que l'approvisionnement régulier de nos services en ces produits nécessaires accorde aux éleveurs à un bas prix et la sensibilisation des éleveurs doivent permettre normalement une large diffusion dans la pratique des traitements dans le quotidien. Cet état de fait est de nature à favoriser la santé.

dangereuses doivent de plus en plus retenir notre attention. En effet, qu'il s'agisse des parasitoses gastro-intestinales ou hépatiques, sinon de trypanosomiase ou de piroplasmose, toutes ces affections constituent soit seules inter association avec d'autres maladies à caractères infectueuses, un goulot d'étranglement au développement de l'Elevage dans nos régions, c'est pourquoi, elles doivent faire l'objet de mesures plus systématiques de lutte : détermination de la nature exacte du parasite en cause et choix plus judicieux du médicament utilisé et d'une dose convenable. (tableau)

1.2.3. Ectoparasitoses

Les tiques infestent massivement le bétail malien. La lutte contre ces parasites mériterait plus d'attention, en particulier dans le delta où ils constituent un véritable fléau. Les tiques sont à la base de beaucoup de maladies meurtrières transmises par leur intermédiaire ex. piroplasmose, heart-water.

Effectifs traités : 48.131 traitements pratiqués en 1979 contre 18.116 en 1978. (voir tableau).

...../.....

TRYPANOSOMIASE TRAITEMENTS EFFECTUES

REGIONS	BOVINS	O. C.	CAMELINS	EQUINS	ASINS	TOTAUX
K A Y E S	22.906	134	7	264	415	23.726
KOULIKORO	36.593	1.339	1.225	589	947	40.693
SIKASSO	163.738	2.116	-	3	143	166.000
S E G O U	23.491	1.581	683	263	218	26.235
M O P T I	34.470	75	751	155	750	36.201
TOMBOUCTOU	268	19	269	5	4	565
G A O	19	-	548	-	-	567
TAOTAUX 79	281.485	5.264	3.483	1.279	2.477	293.988
TOTAUX 78	206.977	4.809	1.984	1.208	1.931	216.889

.../...

ECOPARASITES - TRAITEMENTS EFFECTUES

REGIONS	BOVINS	OV. CAP.	CAMELINS	EQUINS	ASINS	CHIENS	VOLAILLES	TOTALY
K A Y E S	82	1.051	-	2	-	-	-	1.135
KOUTIKORO	11.011	223	-	-	5	6	150	11.395
SIKASSO	26.399	70	-	-	-	-	-	26.469
S E G O U	2.082	602	-	24	8	-	-	2.716
K O P T I	3.976	1.414	333	16	1	-	-	5.740
KOMBOUCTOU	118	370	1	-	-	-	15	504
G A O	1	60	114	-	-	-	-	172
TOTALY 1979	43.669	3.790	445	42	14	6	165	48.131
TOTALY 1978	14.251	4.335	203	33	94	-	45	18.116

.../...

PARASITISME - GASTRO-INTESTINAL - TRAITEMENTS EFFICACES

REGIONS	BOVINS	OV. CAP.	CAMELINS	EQUINS	ASINS	CHIENS	VOILAIRES	TOTAUX
K A T E S	2.523	2.807	-	145	358	-	29	5.862
IKOULEKORO	9.893	5.983	126	192	385	2	-	16.581
SIXASSO	11.243	1.737	-	-	64	6	-	13.050
S E G O U	1.728	1.445	-	100	26	-	-	3.299
M O P T I	13.632	9.894	57	27	28	-	-	23.638
TOURBOUCOU	912	1.029	-	5	2	-	-	1.948
I G A O	132	208	2	-	-	-	-	342
TOTALUX 1979	40.063	23.103	185	469	863	8	29	64.720
TOTALUX 1978	112.846	75.745	269	387	1.126	-	233	190.606

.../...

II. INSPECTION SANITAIRE DES VIANDES
II.1 SAISIES TOTALES POUR TUBERCULOSE 1979

Régions	Centres d'abat- tages	Carcasses de bovins	Carcasses d' d'ovins-ca- prins	Carcasses de porcins
KAYES	Kayes Bafoulabé Yélimané Kéniéba Kita	5 - - - 3	- - - - -	- - - - -
Koulikoro- BAMAKO	Koulikoro-BKO Banamba Dofla Kangaba Kolokani Nara	10 6 - - - -	- - - - - -	- - - - - -
SIKASSO	Bougouni Kadiolo Kolondieba Koutiala Sikasso Yanfolila Yorosso	- 8 3 47 35 - 1	- - - - 1 - -	- - - - - - -
SEGOU	Macina Niono San Ségou Tominian Baraouéli Bla	1 1 4 52 3 1 5	- - - 1 - - -	- - - - - - -
MOPTI	Bandiagara Bankass Djénne Koro Niafunké Ténenkou Douentza Mopti	- - - - - 6 - 37	- - - - - - - -	- - - - - - - -
TOMBOUCTOU	Goundam Gourma-Rharous Tombouctou Diré	- - - -	- - - -	- - - -
GAO	Gao Ménaka Ansongo Bourem Kidal	- - - - -	- - 1 - -	- - - - -

SAISIES TOTALES POUR TUBERCULOSE
RECAPITULATION

REGIONS	SAISIES TOTALES CARCASSES-NOMBRE	
KAYES	BOVINS	OVINS-CAPRINS
KOULIKORO	8	
BAMAKO	16	
SIKASSO	94	1
SEGOU	67	1
KOPTI	43	
TOMBOUCTOU	-	
GAO	-	
TOTAUX 1979	228	2
TOTAUX 1978	509	2

II.2 SAISIES PARTIELLES POUR TUBERCULOSE

CENTRE D'ABAT -1	VIATTES	POUMONS	FOIES	COEURS	REINS	RATS	TESTES	MAN
TAGES								
(A) REGUIS DE KAYES	Col-1 11ers	Bov. 1ers	Ovln-1 1ers	Bov. 1ers	Ovln-1 1ers	Bov. 1ers	Bov. 1ers	1ers
Kayes	-	4	-	-	-	-	-	-
Bafoulabé	-	-	-	-	-	-	-	-
Yelmamé	-	-	-	-	-	-	-	-
Kandiaba	-	-	-	-	-	-	-	-
K1ta	-	6	-	-	-	-	-	-

B) REGION DE KOULIKORO								
Kati	-	-	-	-	-	-	-	-
Sanamba	-	47	-	-	-	-	-	2
Dofla	-	-	-	-	-	-	-	-
Kangaba	-	-	-	-	-	-	-	-
Kolokani	-	4	2	-	-	1	-	-
Koulikoro	-	25	-	-	-	-	-	38
Nere	-	-	-	-	-	-	-	-

C) REGION DE SIKASSO								
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-
Kadiolo	21	4	19	-	-	-	-	7
Kolondiéba	11	-	27	-	-	-	-	-
Koutiaba	-	11	850	-	-	-	-	56
Sikasso	-	-	2	-	-	-	-	-
Yanfollila	-	-	-	-	-	-	-	-
Yoroosso	-	-	6	-	-	-	-	-

	Macina	Niono	Sen	Ségou	Tominiéan	Berakoul	Ria
1	2	72	976	4	30	1	
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							
39							
40							
41							
42							
43							
44							
45							
46							
47							
48							
49							
50							
51							
52							
53							
54							
55							
56							
57							
58							
59							
60							
61							
62							
63							
64							
65							
66							
67							
68							
69							
70							
71							
72							
73							
74							
75							
76							
77							
78							
79							
80							

[illegible][illegible][illegible]

SAISIES PARTIELLES POUR TUBERCULOSE

RECAPITULATION

REGIONS	QUARTIERS NOMBRE	POMMONS	FOIES	AUTRES ORGA- NES
KAYES		10		
KOULIKORO-EKO		146	57	41
SIKASSO	47	904	409	131
SEGOU	17	1.087	442	9
MOPTI	22	639	204	110
POMBOUCTOU	-	-	-	-
GAC	-	-	-	-
TOTAUX 1979	86	2.786	1.112	291
TOTAUX 1978	361	5.449	1.708	5.116

.... /

SAISIES TOTALES POUR AUTRES MOTIFS QUE LA TUBERCULOSE

REGIONS	CHARCASSES				MOTIFS
	Bovins	Ov.	Cap.	Porcins	
KAYES	2 8 1 1 1 2 3 2	- - - - - - - -	- - - - - - - -	- - - - - - - -	Putréfaction Cachexie Ictère Viande répugnante "- fiévreuse Charbon bactériidien Hydrocachexie Cachexie sénile Cachexie sèche
KOULIKORO	2	7	-	-	Cachexie sénile
BAMAKO	2 - - 7 2 -	2 - - 1 1 1 1	- - - - - - -	- - - - - - -	Cachexie Viande fiévreuse Viande répugnante Hydrocachexie Charbon symptomatique Abattage clandestin
SIKASSO	38 30 3 1 1	2 - - - -	- - - - -	- - - - -	Cachexie Hydrocachexie Charbon symptomatique Putréfaction Hydrohémie
SEGO	666	2	-	-	Hydrocachexie
GOUD	-	10	-	-	Cachexie
MOPTI	-	1	-	-	Abcès multiples
	-	-	-	-	Cachexie sénile
	4	13	-	-	Cachexie
	1	-	-	-	Cachexie acquise
	-	-	-	-	Ictère
	-	-	-	-	Pasteurellose aigue
	-	1	-	-	Tétanos
TOMBOUCTOU	-	-	-	-	Hydrohémie
	-	-	-	-	Viande fiévreuse
	-	-	-	-	-
GAO	-	2	-	-	Cachexie totale

.../....

SAISIES TOTALES POUR AUTRES MOTIFS QUE LA TUBERCULOSE

RECAPITULATION

REGIONS	SAISIES TOTALES		CARCASSES-NOMBRE
	Bovins	Ovins - Caprins	
K A Y E S	18		
KOULIKORO-BAMAKO	13	12	
S I K A S S O	73	2	
S E G O U	66	12	
M O P T I	5	16	
TOMBOUCTOU	-	-	
G A O	-	2	
TOTAUX 1979	175	44	
TOTAUX 1978	298	-	

.../....

STATISTES PARTIELLES POUR MOYENS MOYENS ANNUELS (SUITE)

3	Fracture	Cuisse	1765	Empyème	776	Congestion	30	Péricard	47	Néphrite	13	Adhé-	-	-
2	Viande	Cuisse	204	Congestion	1631	Distomatose	2	Cysticercose	16	Abcès	-	-	-	-
2	Reperç.	Epaulé	32	Hépatissation	27	Dégénérescence	-	-	11	Abcès	-	-	-	-
1	Fracture	Carp	309	Abcès	607	Abcès	-	-	1	Echinococcion	-	-	-	-
			3	Kystes	5	ictère	-	-	4	Congestion	-	-	-	-
			17	Adhérence	61	Cirrhose	-	-	-	-	-	-	-	-
			2	Péripleu-	9	Kyste	-	-	-	-	-	-	-	-
			1	moné	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
			1	Putréfac.	143	Adhérence	-	-	-	-	-	-	-	-
					50	Sclérose	-	-	-	-	-	-	-	-
1	Gangrène	Cutisses	4210	Congestion	4942	Distomatose	187	Péricard	378	Néphrite	-	-	-	-
8	Cysticer.	Fillets	2685	Empyème	2040	Abcès	9	Cysticerc	58	Cysticerc	-	-	-	-
			957	Pneumonie	1354	Congestion	1	Kyste	3	Calculus	-	-	-	-
			495	Abcès	1072	Hépatissation	-	-	8-	Congestion	-	-	-	-
			1	Echinococc.	1075	Echinococc.	-	-	-	-	-	-	-	-
			211	Hépatissation	118	Dégénérescence	-	-	-	-	-	-	-	-
			260	Pleurésie	122	Cirrhose	-	-	-	-	-	-	-	-
					6	Kystes	-	-	-	-	-	-	-	-
					8	Adhérence	-	-	-	-	-	-	-	-
			385	Empyème	463	Distomatose	-	-	-	-	-	-	-	-
			535	Congestion	244	Abcès	-	-	-	-	-	-	-	-
			2	Abcès	6	Kystes	-	-	-	-	-	-	-	-
			27	Echinococc.	34	Congestion	-	-	-	-	-	-	-	-
			61	Hépatissation	1	Adème	-	-	-	-	-	-	-	-
			1	Adème	25	Echinococc.	-	-	-	-	-	-	-	-

SAISIES PARTIELLES POUR AUTRES MOTIFS QUE LA TUBERCULOSE

RECAPITULATION

REGIONS	QUARTIERS	POUMONS	FOIES	AUTRES
	NOMBRE			ORGANES
K A Y E S	389	4.660	2.356	2.872
IKOULIKORO BHO	1	9.335	3.724	643
SIKASSO	9	4.170	3.309	124
SEGOU	1	3.475	2.132	264
MOPTI	9	8.819	10.737	747
TOUMBOUCTOU	-	1.011	773	-
GAO	-	3.002	1.507	466
TOTAUX 79	409	34.472	24.538	5.116
TOTAUX 78	366	21.093	18.414	5.821

.../...

XII. CONTROLE SANITAIRE DES DENREES ALIMENTAIRES

D'ORIGINE ANIMALE

Les abattages contrôlés :

Ont été abattus et contrôlés sanitairelement dans les divers abattoirs du pays 136.732 bovins, 2947597 ovins et caprins, 511 porcins et 98 camelins. (voir tableau abattages contrôlés de la P.A.V.).

Contrôle sanitaire des denrées alimentaires d'importation de contrôle
sanitaire a porté sur :

15 414 kg de viande fraîche
48 308 kg de poisson frais
18 653 kg de charcuterie
551 885 kg de lait en poudre et concentré sucré
14 242 kg de sardine à huile
109 456 kg de beurre
164 440 kg de produits divers.

Soit une quantité totale de 935 265 kg de produits contrôlés.

./.

CHAPITRE 4 : Evaluation cheptel Productions Animales Commercialisation
Vulgarisation

ETUDE DU CHEPTEL

Le concept de reconstitution du cheptel reste encore dans l'optimisme. Une analyse des données quantifiées après un suivi plus régulier et plus efficace des différents mouvements dans les secteurs d'Elevage fait ressortir une situation évolutive favorable du cheptel. Ceci montre une amorce de reconstitution du cheptel ; amorce surtout favorisée par l'existence des différents projets et opérations de développement et un suivi meilleur des activités au niveau des secteurs Elevages.

I.- Effectif du cheptel :

Il émane de deux sources :

- le recensement administratif : servant de base pour l'imposition
- les estimations vétérinaires : faites à partir des chiffres d'immunisation, de visite et de traitements des animaux effectués dans les différents secteurs d'Elevage.

1°) Les estimations vétérinaires :

L'analyse des données fait ressortir un croît positif au niveau du cheptel.

- les bovins : On note une progression de l'effectif de 431.000 têtes par rapport à l'année 1978 (1978 : 4.334.000 têtes contre 4.765.000 en 1979) soit un taux de croît de l'ordre de 9,96%. Ce taux de croît explique une augmentation naturelle et une meilleure efficacité dans le cadre du suivi et du contrôle sur le terrain.

- les ovins-caprins : Compte tenu de la brièveté de leur cycle de reproduction d'une part et leur prolificité d'autre part, les petits ruminants sont en bonne voie de reconstitution avec 970.000 têtes de plus par rapport à l'année écoulée (1978 : 8.563.000 têtes contre 9523000 en 1979) soit un taux de croît de 11,32%. Ce taux de croît assez important s'explique par les études de suivi dont ils font l'objet au niveau des secteurs Elevage.

- les autres espèces : (Equins, Asins, Camelins, Porcins), n'ont pas fait l'objet de données quantifiées satisfaisantes. Cependant une analyse permet de dégager des données globales au niveau national et régional.

- les volailles : Leur effectif est estimé à quelques 17 millions en majorité constituées de volailles locales, mais avec l'impact de l'Opération avicole, l'aviculture moderne s'installe progressivement et est composée essentiellement de volailles améliorées.

Ceci montre actuellement l'intérêt que suscite cette activité dans la consommation de la population. En effet on constate que l'aviculture moderne en fonction de la demande croissante en oeufs et en poulets de chair, constitue une bonne spéculation permettant une fructification rapide du capital.

2°) Le recensement administratif :

Les chiffres donnés par l'administration dénotent une baisse de la part de trésor public.

- 808 millions environ de francs maliens en 1979

- plus de 1 milliard de francs maliens en 1978.

- les bovins : 1.769.285 têtes de bovins ont été imposées en 1978 contre 1.363.048 têtes en 1979 soit une baisse de 406.237 têtes soit un taux de baisse de 29,8%. Ces données quantifiées dénotent une somme de 545.219.200 FM à raison de 400 FM par bovin imposable. Cette baisse s'explique par le fait qu'il y a en moins d'animaux imposés dans les Régions de Mopti, Tombouctou et Gao.

- Les ovins-caprins :

A raison de 150 FM par ovin ou caprin imposable, 1.757.747 têtes ont été imposées contre 2.263.435 têtes en 1978 soit une baisse de 505.688 têtes et un taux de baisse de 22,34%. Ces données font ressortir une somme de 263.662.050 FM. Cette baisse de la part du trésor public trouve sa justification dans les Régions de Kayes, Mopti et Tombouctou où moins de petits ruminants ont été imposés.

- les autres espèces :

On remarque également chez ces espèces une régression du taux d'imposition. Chez les équins suite la Région de Kayes a apporté une part au trésor public. Dans les Régions de Sikasso, Ségou et Mopti moins d'animaux ont été imposés parmi les asins. Les camelins ont apporté dans la Région de Koulikoro une part au trésor public.

3°) Répartition du cheptel :

- les bovins : Elle reste classique, cependant on remarque un flux important de bovins dans les Régions de Mopti, Koulikoro, Sikasso et Ségou. Ceci dénote un certain transfert des animaux vers le Sud à cause de l'abondance des pâturages, l'encadrement technique qui y existe et surtout l'existence des grands centres de consommation.

- les ovins-caprins : Elle est semblable dans l'ensemble à celle des bovins. Toutefois on remarque un flux important dans le Gourma.

- les autres espèces : Leur répartition semble uniforme. On note une prédominance des équins dans les Régions de Koulikoro (Nara) Mopti (Dountza) et Ségou. Les asins se répartissent uniformément dans le pays. Les porcins dominent la zone Sud du pays. La zone Sahelo-Sahélienne reste le domaine des camelins.

- les volailles : Elles se répartissent uniformément sur l'ensemble du territoire. Dans les zones sahéliennes elles rentrent dans la familiale consommation tandis qu'en zones Sud, elles sont élevées exclusivement pour les cérémonies rituelles et souvent pour accueillir un hôte.

Effectif des boeufs de labour :

L'utilisation des animaux dans la production occupe actuellement une place de choix dans l'économie malienne (traction, attelage, monture et labour). L'effectif des boeufs de labour s'élève environ à quelques 300.000 têtes avec un besoin annuel de 70.000 têtes. Cette activité connaît un essor considérable dans la zone Sud et dans les zones O.A.C.V. Dans les zones encadrées par l'O.A.C.V. l'usage des femelles dans le labour est en cours d'essais.

..../....

II. PRODUCTIONS ANIMALES

II.1.- Production et consommation de viande

II. 1.1. Les abattages : Dans le secteur élevage nous distinguons :

- les abattages contrôlés : au niveau des abattages, des aires d'abattage ou d'endroit faisant droit.

- les abattages non contrôlés parmi lesquels nous avons :

- les abattages clandestins

- les abattages familiaux

Les abattages familiaux sont en général tolérés car ils révèlent le plus souvent un caractère social ou culturel (mariage baptême ou cérémonies religieuses ou rituelles etc....)

En 1979 il ya eu une nette augmentation du nombre d'abattages contrôlés de bovins comparativement à celui de 1978. Nous avons enregistré 131-732 bovins abattus en 1979 contre 110.770 bovins abattus en 1978. Ceci représente une augmentation de l'ordre de 21,63% du taux de consommation sur ces deux années. Ce fait s'explique par une augmentation de la consommation et un renforcement de l'activité des services de contrôle.

Cette hausse du nombre d'abattages est surtout liée à la régularité constatée au niveau du contrôle des abattages.

Les abattages contrôlés des ovins-caprins accusent également une réelle augmentation : 294.597 en 1979 contre 225.363 en 1978 soit un taux de consommation de 30,72%.

II. 1.2. Consommation de viande : La consommation de viande bovine a augmenté de même que celle de la viande ovine-caprine.

Bien que dans les abattages familiaux les petits ruminants (ovins-caprins) soient en majorité, il apparaît nettement que la viande bovine domine dans la consommation nationale (considérant la relation 1 boeuf = 5 moutons).

Le problème de la consommation de viande s'aborde à deux niveaux essentiels :

- le milieu urbain (agglomération) où l'on constate une augmentation régulière de la consommation de viande ; la demande allant de plus en plus forte (augmentation de l'ordre de 2 à 4%).

- le milieu rural où il ya des variations selon les zones. Un nomade consomme plus de viande qu'un sédentaire (Bambara ou Senoufo par exemple) en général la consommation est liée à l'habitude alimentaire.

Les récentes statistiques montrent que :

- A Bamako spécifiquement, la consommation de viande se chiffre à 35 kg par habitant et par an.

- Dans les autres agglomérations (en général) le niveau de consommation est 25 kg par habitant et par an.

- Dans le monde rural annuellement chaque habitant consomme 15 kg de viande.

La consommation de viande au Mali est chiffrée à 20-23 kg par personne et par an.

II.2 Production et consommation de lait :

La production laitière locale n'a pas encore fait l'objet d'un suivi régulier de la part du service de l'Elevage. Son importance peut se juger néanmoins sur la multiplicité des points de vente du lait (sous plusieurs formes : frais, caillé) au niveau des centres urbains.

Cette production laitière locale bien qu'importante, est insuffisante pour satisfaire la demande sur le marché national ; ce qui explique la valeur des tonnages importés. Bien au contraire, le Mali est un importateur de lait et de ses dérivés. L'importation du lait en poudre et du lait concentré se chiffre à 1.700 tonnes pour l'année 1979 (SOMIEX).

La perte considérable en devises occasionnée par cette importation doit inciter les autorités à concevoir une politique rationnelle de production et commercialisation du lait au niveau national.

L'Union laitière de Bamako (ULB) est une unité de production laitière créée dans le cadre d'une politique d'autosuffisance. Conçue trop petite cette unité bien que dépassant sa capacité théorique de production (10.000 litres par jour), n'arrive pas à satisfaire complètement les besoins de consommation en lait du District de Bamako. Elle a collecté au niveau local 61.641 litres pour la campagne 1978-1979 à partir de ses centres de collecte (Dialakoroba, Bancoumana). Elle reçoit également du lait en poudre et de l'huile de beurre du programme alimentaire mondial (P.A.M.). La production annuelle pour l'année 1979 de l'ULB a été de 4.182.197 litres soit en moyenne 15.000 litres par jour.

Le Mali pays d'Elevage par excellence, gros exportateur de bétail sur pied devrait maintenant penser à améliorer la production laitière de son cheptel, afin de pouvoir réduire ses dépenses en importation de lait et ses dérivés.

III.3- Production et consommation des cuirs et peaux

III.3.1. Production totale

- Cuirs : 282.000 pièces soit 2.820 tonnes

- Peaux : 1.878.000 pièces soit 1.878 tonnes

II.3.2. Consommation locale

Cuir : Cette consommation est répartie entre divers besoins :

- artisanaux pour 15%
- familiaux pour 10%
- industriels pour 75%

Peaux : 1.878 tonnes

II.3.3. Commercialisation : Elle n'a porté que sur les cuirs ; la production totale des peaux étant consommée à l'intérieur.

L'excédent exportable des cuirs s'élève à 1120 tonnes. Compte tenu des pertes (peaux de mauvaises qualités et non ramassage) le disponible exportable en brut peut être ramené à 800 tonnes de cuirs par an ce qui semble très faible aux possibilités du pays.

III COMMERCIALISATION :

La commercialisation est une activité en aval qui renseigne suffisamment sur l'exploitation du cheptel.

III.1.- Mouvements des marchés :

Les marchés à bétail doivent répondre aux objectifs suivants :

- approvisionnement des bouchers locaux (auto-consommation)
- fourniture de boeufs de labour ou d'embouche (auto-fourniture)
- fourniture de reproducteur (mâles et femelles) à des éleveurs pour la reconstitution du cheptel.
- approvisionnement des circuits d'exportation.

III.1.1. Etude générale des mouvements des marchés : (voir tableau annexe)

Les marchés à bétail dans l'ensemble ont connu une intense activité. Cela se remarque sur l'augmentation des flux d'animaux présentés et vendus.

Les différentes données recueillies dans ce sens dégagent les valeurs suivantes :

- sur 346.004 bovins présentés, 229.447 ont été vendus, soit un taux de vente de 66,31% en 1979 contre 62,76% en 1978.
- pour les ovins-caprins, ce taux a subi une faible amélioration : 70,07% en 1979 contre 68,9% en 1978.

En plus de ces constatations il est à noter que les effectifs des animaux présentés sur l'ensemble des marchés accusent une hausse :

- bovins 346.004 têtes contre 281.055 en 1978 soit une augmentation de 64.949 têtes ceci représente 23,10% taux de croît.
- ovins-caprins 896.585 têtes en 1979 contre 791.256 en 1978, soit 105.530 têtes en plus ceci donne comme taux de croît (numérique) 13,33%.

Pour les autres espèces les valeurs suivantes ont été dégagées :

- le taux de vente des équins n'a pas atteint le niveau de 1977 (35,7%) bien que supérieur à celui de 1978 soit 24,35% en 1979 contre 14,9% en 1978.

Cette augmentation du taux de vente des équins n'est que relative, sans être substantielle, car le nombre d'équins présentés est en regression : 5.769 en 1979 contre 7.155 en 1978.

- le marché des asins a été caractérisé par un mouvement de faible intensité. Taux de vente 37,88% en 1979 contre 36,9% en 1978 (45,6% en 1977).

- le marché des canelins n'est pas en reste de la hausse générale du taux de vente ; 35,74% en 1979 contre 34,97% en 1978. Les effectifs présentés correspondants sont : 15.370 contre 8.573. (Tableau comparatif 1978-1979 voir annexe).

On constate sur ce tableau que le marché de la région de Kopti est le plus important avec 43,45% des bovins présentés pour 41,07% des bovins vendus 39,90% des ovins-caprins présentés pour 38,51% des ovins-caprins vendus sur l'ensemble au niveau national.

Les autres marchés se suivent dans l'ordre suivant de façon générale au niveau régional :

Koulikoro, Ségou, Tombouctou, Kayes, Gao, Sikasso.

Il faut remarquer que les marchés de la région de Kopti ont subi une regression de 1978 à 1979.

Bovins : 150.338 présentés en 1979 contre 186.133 en 1978 soit une regression de 25.795 têtes soit un taux de regression de l'ordre de 14,46%.

Ovins-caprins : 370.571 présentés en 1979 contre 389.484 en 1978 soit une regression de 18.913 têtes soit un taux de regression de l'ordre de 4,85%.

Les marchés de Ségou, Sikasso, Koulikoro, Tombouctou et Gao ont tous présenté plus d'animaux (toutes espèces) en 1979 qu'en 1978. Ils ont par conséquent connu un flux commercial relativement plus important.

A Kayes la situation des marchés se caractérise par une regression générale du mouvement des marchés concernant toutes les espèces animales commercialisées à l'exception des bovins.

D'une manière générale le mouvement des marchés s'est intensifié au Mali de 1978 à 1979 (dans le secteur Elevage). Le contrôle vétérinaire des marchés devient plus ample de plus en plus régulier par conséquent plus efficace.

On constate également avec reconfort un certain déstockage du cheptel malien malgré sa faiblesse.

III.1.2. Commerce intérieur :

La séquence des prix et la politique des marchés en général, font que ce commerce se caractérise par un flux dirigé vers le Sud. Ce phénomène s'explique par la naturelle vocation de la zone Nord (zone de naissance ou de naissage) et de la zone Sud (zone de finition).

Le commerce intérieur est très actif autour des grandes agglomérations. A ce titre la ville de Bamako occupe une place privilégiée dans le commerce intérieur. C'est un centre d'attraction car la demande y est forte et les prix pratiqués sur le marché forcent l'intérêt.

A n'importe quel niveau où l'on se place, ce commerce est dominé par le système traditionnel. Aucune modernisation sensible n'est amorcée dans ce sens malgré les soucis des services techniques pour l'amélioration des circuits commerciaux.

III.1.3. Commerce extérieur - Exportation (voir tableau en annexe)

III.1.3.1. Bétail sur pied Le Mali est un grand exportateur de bétail sur pied mais malheureusement une part importante de ces exportations reste non contrôlée.

Les animaux "export" sont généralement acheminés par convoi à pied. L'essentiel de ces exportations se fait vers la Côte d'Ivoire en ce qui concerne les bovins et les ovins-caprins.

- En effet sur les 76.510 bovins exportés en 1979 (contre 43.593 en 1978) ; 64.483 ont été drainés sur la Côte d'Ivoire soit 84,28% des bovins exportés.

- Pour les ovins-caprins si pendant l'année 1978 l'Algérie détenait la grosse part des exportations, cette année (1979) la Côte d'Ivoire est la première partenaire du Mali avec 87,04% des effectifs exportés ; soit 95.182 têtes sur un total de 109.349. Mais il faut noter que l'exportation non contrôlée a été forte sur l'Algérie.

Dans le mouvement commercial vers l'extérieur nous remarquons une régression des exportations des ovins-caprins : 109.349 en 1979 contre 168.563 en 1978.

Il est intéressant d'examiner les relevés des exportations contrôlées par région où ont été effectués ces contrôles. Le tableau n°13 (annexe) donne les relevés de ces statistiques par région. On constate que la part de la région de Ségou est prépondérante dans les exportations : en 1979, 35% des bovins tandis que pour les ovins-caprins, la région de Mopti occupe le premier rang : en 1979 40% des ovins-caprins. Ceci s'expliquant surtout par la situation géographique régionale.

Viennent ensuite les régions de Mopti, Koulikoro, Sikasso, Gao pour les bovins et les régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro, Gao pour les ovins-caprins.

La part de la région de Kayes dans les exportations officielles est négligeable (0,7%) des bovins ; 3,15% des ovins-caprins). On peut penser que la plupart des animaux originaires de la première région sont en fait déclarés à l'exportation soit à Kati, soit à Bamako et que les flux incontrôlés sur le Sénégal sont importants.

Les animaux au niveau des postes de contrôle de la cinquième région (Kopti) ou de la septième région (Gao).

Tableau des exportations par espèces et par destination (bétail sur pied)

Destination	R.C.I.	Libéria	Sénégal	Haute-Volta	Algérie	Niger
ESPECES	Ef. ! %	Ef. ! %	Ef. ! %	Ef. ! %	Ef. ! %	Ef. ! %
BOVINS	6448,84,28	8558,11,535	0,70,384	0,51,1010	1,32,1540	2,01,
OVINS-	95 187,04	4475 4,13475	3,36,262	0,23,5288	14,84,681	10,63,
CAPRINS		10				

Source : Service Elevage

III. 1.3.2. Exportation de la viande fraîche.

Les chiffres statistiques sont les suivants :

- 8.930 kg de viande de bovins
- 9.424 kg de viande d'ovins-caprins
- 153 kg de viande de gibier
- 65 kg de viande de volaille
- 1.099 kg d'abats (rouge et blanc)

Ces exportations de viande fraîche sont généralement faites par :

- les parents de nos compatriotes travaillant en France
- les missionnaires des pays limitrophes en retour chez eux, au terme de leur mission.
- lors d'exportation de viande de façon conjoncturelle. .

.../...

IV PROJETS ET PROGRAMMES ELEVAGE RATTACHES A LA DIRECTION NATIONALE DE

L'ELEVAGE

Au courant de l'année 1979, un projet nouveau a vu le jour il s'agit du projet de Développement de l'Elevage dans la zone Sud du Mali Communément appelé projet Mali-Sud-Elevage. Celui-ci vient donc s'ajouter aux autres Opérations de développement spécifiques de l'Elevage et des volets ou actions Elevages de certaines Opérations intégrées dépendant techniquement de la Direction Nationale.

IV.1. - Les Projets Elevage.

- Les projets et Opérations de Développement de l'Elevage constituent les moyens particuliers de la réalisation de nos objectifs.

IV.1.1. Le Projet Mali-Sud-Elevage.

Le Projet de Développement de l'Elevage dans le Sud du Mali a fait l'objet d'une convention n°2239/ML de Février 1978 entre les Communautés Européennes et la République du Mali. Le Projet n°4100-C35-37-19 d'un montant estimé à 2.810.000 uce environ 1.593.812.000 FCFA dont 1320 uce soit 65% sont subventionnés aux Communautés Européennes. Il a son siège à Sikasso et couvre presque toute la partie Sud du pays. D'identifiant avec la zone cotonnière à l'intérieur du triangle constitué par les trois chefs-lieux des régions de Koulikoro, Ségou et Sikasso. La durée du projet est de quatre années pour les actions sanitaires et de trois années pour les volets de production et de commercialisation du bétail.

Le cheptel directement concerné est d'environ 1/200.000 têtes de bovins (soit 31% du bétail national) ; 700.000 ovins-caprins, 120.000 boeufs de labour.

L'objectif principal du projet est l'accroissement de la rentabilité du cheptel.

Les actions envisagées concernent :

- l'amélioration des conditions sanitaires des troupeaux comportant essentiellement la mise en place d'une campagne systématique de vaccination et de déparasitage.

- l'amélioration de la productivité du troupeau pour satisfaire les besoins en boeufs de labour, par l'embouche bovine et par une série d'actions sur la génétique animale, sur l'alimentation et la conduite du troupeau.

- l'amélioration de la commercialisation du bétail

- la promotion du crédit en vue de faciliter les Opérations d'embouche et l'achat d'attelage nouveaux et de reproducteurs N'Dama.

.../...

La mise en place des infrastructures indispensables au déroulement des programmes du projet se poursuivent :

- la construction et l'équipement de 4 marchés à bétail à Sikasso Koutiala, Boussin et Massigui.
- la construction de 5 centres d'embouche et de dressage de boeufs de labour à Djéguenina, Loulouni, Koutiala, San, Dioila, Kadiana.
- la construction de 2 centres d'accueil du bétail destinés à l'exportation.

Le projet a effectivement démarré en Juillet 1979. La mise en place du personnel, de l'équipement et des infrastructures sont en cours certaines unités sont déjà opérationnelles, à savoir le centre d'embouche et de dressage des boeufs de labour de Djéguenina vient de recevoir son premier lot d'animaux. Les marchés à bétail et les parcs collectifs sont construits, mais pas encore réceptionnés.

L'unité de production de Loulouni est en voie de finition.

IV.1.2') Opération N'Dama de Yanfolila (ONDY)

Elle a pour but la création d'un berceau de la race N'Dama à partir d'action d'amélioration génétique et de sélection au ranch de Madina-Diassa. Les actions se limiteront désormais à la station de Madina la zone d'encadrement étant reprise par le projet Mali-Sud-Elevage (secteur Elevage Yanfolila).

En 1979 les réalisations se résument comme suit :

Actions zootechniques et sanitaires.

Au niveau de la station de Madina-Diassa, les travaux d'aménagement des paddock à l'intérieur du ranch ont été les suivants :

- le premier paddock, dans le bloc de pâture n°3 a été terminé en Avril et couvre 20 ha.
- le deuxième paddock installé dans le bloc de pâture n°5 a été aménagé sur 12 ha.
- le déboisement des 12 ha de paddock du bloc de pâture a permis d'effectuer le labour et les semis de stylosanthes sur le total de la superficie.
- trois parcs ont été construits et un quatrième entamé.

S'agissant de l'exploitation des pâturages du ranch, d'après le recensement du 23 Juillet dernier il y avait 1629 taurins ce qui représente 1.057.UBT. Ils ont exploité les blocs N°1 (598 ha) et le bloc n°2 (456ha) pour un total de 1054 ha. En fin Décembre, l'effectif était de 1700 animaux soit environ 1275 UBT. Les facteurs limitants de l'exploitation des pâturages sont :

- la présence de glossines : Si de Décembre à Mai, la situation est tolérable pendant l'hivernage le bétail est obligé de paître tout le long du pare-feu extérieur.

- les feux de brousse incontrôlés qui ravagent chaque année une grande partie de la végétation.

Le volet santé humaine est chargé du dépistage de la prévention et du traitement des affections dues à l'onchocercose.

IV.1.3^e) L'O.A.M. (Opération Centre Avicole)

Elle vise comme objectifs :

- la production et la commercialisation de poussins et d'aliments pour la volaille.

- l'encadrement des aviculteurs et la vulgarisation des souches améliorées de volaille et des techniques modernes d'élevage.

Elle s'occupe essentiellement de l'importation des races étrangères qui pourront par métissage améliorer les races locales.

Elle possède au niveau des régions des antennes (Sikasso, Ségou, Kayes, Mopti).

IV.1.4^e) L'O.D.E.M. Opération de Développement de l'Élevage dans la Région de Mopti.

Créée par décret n°76/PG-RM du 7 Mai 1975, elle a pour objectifs :

- l'amélioration de la productivité de l'élevage
- l'augmentation des productions animales et l'exploitation rationnelle des produits et sous produits animaux dans la 5^e région.

Afin de répondre à ces objectifs, l'ODEM intervient dans plusieurs domaines :

- pâturages: amélioration, aménagement, amélioration et utilisation rationnelle des pâturages naturels ; création et utilisation rationnelles (bourgouttières, périmètres aménagés).

- hydraulique pastorale: aménagement, équipement et utilisation rationnelles des divers points d'eau (mares, puits, barrages)

- infrastructures d'élevage: construction et équipement des postes vétérinaires, des parcs de vaccination, des pistes de transhumances et de commercialisation, des marchés à bétail et des abattoirs-pechoirs.

En outre d'autres volets comme la recherche appliquée, l'alphabétisation fonctionnelle, la formation sont en cours dans les programmes de l'ODEM.

Les réalisations faites en 1979 sont les suivantes :

- dans le ~~Mopti~~ Mopti-Dioura: 20 mares surcreusées, 15 forages non équipés dont 7 positifs.

- dans le Séno-Mango : 11 puits, 7 forages dont le P 17 et le P 18 sont les plus fonctionnels.

- dans le domaine de la santé animale, la couverture sanitaire est assez satisfaisante, malgré l'existence de certaines maladies.

- sur le plan commercial, seul le marché de Fatoma est équipé sur les 48 de la région.

La première phase du projet à pris fin le 31 Décembre et la phase intérimaire doit rentrer en exécution en 1980. Cette phase intérimaire se propose de tirer le meilleur parti des résultats acquis et des investissements effectués afin d'équiper la zone du projet d'un maximum de point d'eau et d'acquérir les connaissances hydrogéologiques suffisantes en vue de l'identification et de la préparation d'un second projet d'élevage ODEK II, et non de prétendre corriger les erreurs passées ni déboucher sur l'équipement hydraulique préconisé dans le rapport d'évaluation de 1975.

IV.1.5°) Projet Pierre à lécher de Gao.

Crée aux termes d'une convention entre le Gouvernement du Mali et Euro-Action Accord (organisation non Gouvernementale), l'Association Internationale de Développement Rural (A.I.D.R.). L'atelier a démarré en Février 1978. La capacité de production de l'atelier est de 2 tonnes par an (pierre de 2 kg ou de 5 kg). En fonction de la demande elle produit 250 à 350 pierres par jour. Au cours de l'année 1979 il a été vulgarisé près de 2/3 tonnes de pierre à lécher dans les 6è et 7è jours, et également en 5è région. La vulgarisation commence à atteindre le District de Bamako où la qualité de la pierre est très appréciée par les éleveurs.

IV.2. - Volets et Actions Elevage au niveau des O.D.R.

IV.2. 1°) Volet Elevage de l'O.A.C.V. (Opération Arachide et cultures vivrières)

Ce volet s'occupe surtout des boeufs de labour utilisés dans les zones encadrées par l'OACV ; qui se chiffrent à plus de 50.000 têtes. L'usage des femelles dans le labour est présentement en cours. Son objectif essentiel est la protection sanitaire des boeufs de labour et l'amélioration de leur alimentation.

IV.2. 2°) Volet Elevage C.M.D.T.

Ce volet s'occupe des actions suivantes en collaboration avec les agents de l'Elevage :

- chimioprévention de masse (trypanocides, parasitisme interne et externe).
- actions zootechniques (castration sélection)
- soins cliniques courants.

Il s'occupe de plus de 150.000 boeufs de labour.

IV.2. 3°) Volet Elevage de l'ODIK: (Opération de Développement intégré du Kaarta).

Ce volet a effectivement démarré en 1979 ; il s'occupe de :

- l'encadrement des éleveurs de la zone
- le renforcement des infrastructures et des moyens du service de l'Elevage de la zone.

iv.2. 4°) Volet Elevage de l'O.H.V. : (Opération Haute Vallée)

Il s'occupe également des actions sanitaires en collaboration avec les agents de l'Elevage. Il s'intéresse actuellement à plus de 15.000 boeufs de labour, bien que la zone de l'Opération soit essentiellement dominée par la production laitière.

iv.2. 5°) Volet Elevage de l'Opération de Baguineda :

Ce volet s'occupe de l'Elevage d'un troupeau de 80 bovins environ et de l'encadrement des éleveurs de la zone de l'Opération. En collaboration avec les agents de l'élevage les actions portent sur l'amélioration de la couverture sanitaire des animaux, l'alimentation des animaux de l'Opération au niveau des pâturages disponibles.

iv.2. 6°) Autres actions Elevage :

L'Opération thé de Sikasso dispose de quelques têtes de B'Dama utilisées essentiellement pour le labour et la fumure des champs.

...../.....

CHAPITRE 5 : SERVICE PASTORAL

Le service pastoral depuis sa création, gère le Projet Gourma qui est une suite à la construction des puits dans le Gourma ; apporte un appui aux régions vétérinaires, aux Opérations et Projets rattachés à la Direction Nationale de l'Elevage dans le cadre de ses activités.

En outre il est chargé de la coordination des activités de l'Opération de Développement de l'Elevage dans la région de Mopti (ODIM) avec les services extérieurs.

I.- PERSONNEL : Le personnel au niveau du siège est composé de :

- 1 Docteur Vétérinaire Chef de service
- 1 Ingénieur Agro-pastoraliste
- 2 Professeurs d'Enseignement Secondaire-Biologistes
- 1 Ingénieur des Travaux Agricoles
- 1 Assistant d'Elevage.

Sur le terrain au niveau de la zone d'encadrement du Gourma il ya 3 chefs d'Unités (Gossi, Hombori et In N'Tillit). Ils sont secondés par des patrouilleurs au nombre de 9 pour l'ensemble des 3 Unités pastorales.

Jusqu'à présent nous rencontrons des difficultés pour le recrutement des cadres afin de permettre la mise en place des différentes sections spécialisées qui sont :

- Aménagement pastoral
- Hydraulique pastorale
- Socio-géographie et Cartographie.

Afin de mieux suivre les problèmes de gestion et d'aménagement des pâturages et des points d'eau, il sera placé au niveau des Directions Régionales des Ingénieurs ou Techniciens.

II.- ACTIVITES : Les activités des 3 Unités d'encadrement du Gourma ont porté essentiellement sur le suivi des pâturages et des points d'eau. Au niveau du Cercle de Gourma-Rharous, il a été créé une commission locale de gestion Agro-Sylvo-Pastorale au niveau de chaque arrondissement sur décision du Commandant de Cercle. Les attributions des commissions sont celles définies dans le décret 65/PG-RM portant réglementation des pâturages et des points d'eau dans le Gourma.

Au niveau des autres régions, des missions d'appui ont été régulièrement faites surtout à Kayes, Gao et Tombouctou pour évaluer les effets de la sécheresse. A Ségou précisément dans l'arrondissement de Diaro, nous avons procédé à la matérialisation des pistes de transhumance pour mettre fin aux litiges entre agriculteurs et éleveurs.

Le service pastoral a élaboré pour l'ONDY un schéma d'aménagement et d'exploitation du Ranch de Madina-Diassa. Il a aussi rédigé une note sur la stylagrostis gracilis à l'intention de Mali-Sud et l'ONDY

L 1979

II-) N N E X E
----oOo----

- 5 Tableau N°1 : Estimation du cheptel bovin, ovin-caprin par Région
Vétérinaire
- Tableau N°2 : Récapitulatif du cheptel bovin par Région
- Tableau N°3 : Récapitulatif du cheptel ovin-caprin
- Tableau N°4 : Recensement Administratif du cheptel
- Tableau N°5 : Estimation autres cheptels
- Tableau N°6 : Effectifs des animaux présentés et vendus sur les marchés
- Tableau N°7 : Mercuriales des prix
- Tableau N°8 : Abattages contrôlés par espèces et par secteur
- Tableau N°9 : Récapitulatif abattages contrôlés
- Tableau N°10 : Effectifs des abattages par espèce
- Tableau N°11 : Mouvement des marchés
- Tableau N°12 : Mouvement des marchés: tableau comparatif 1978-1979
- Tableau N°13 : Récapitulatif des mouvements des marchés
- Tableau N°14 : Mouvement commercial : exportations.

.... /

Tableau N°1

Estimation du cheptel bovin, ovins-caprins

Année : 1979 Unité : 1 tête

Source : Service Elevage

CHIEPTEL	BOVINS	OVINS-CAPRINS
Kayes	218.000	180.000
Bafoulabé	89.000	72.000
Yélimané	55.000	139.000
Kéniéba	30.000	40.000
Kita	53.000	26.000
Nicoro	242.000	370.000
Total Région de Kayes	687.000	927.000
Koulikoro	60.000	76.000
Kati	127.000	286.000
Kolokani	60.000	140.000
Kangaba	26.000	15.000
Dioila	176.000	184.000
Banamba	76.000	77.000
Nara	172.000	457.000
Total Région de Koulikoro	697.000	1.235.000
Sikasso	209.000	190.000
Bougouni	93.000	58.000
Koutiala	187.000	79.000
Kadiolo	73.000	23.000
Yorosso	237.000	213.000
Kolondiéba	123.000	47.000
Yanfolila	44.000	24.000
Total Région de Sikasso	971.000	442.000
Ségou	120.000	274.000
Baraouéli	70.000	96.000
Macina	156.000	254.000
San	55.000	88.000
Ela	85.000	78.000
Niono	64.000	62.000
Tominián	77.000	137.000
Total Région de Ségou	627.000	989.000

Tableau N°2Récapitulatif du cheptel bovin par Région

REGIONS	BOVINS
Keyes	687.000
Koulikoro	697.000
Sikasso	971.000
Ségou	627.000
Mopti	1.159.000
Tombouctou	361.000
Gao	257.000
District	6.000
Total	4.765.000

...../.....

Estimation du Cheptel (Suite)

Mopti - Sévaré	191.000	728.000
Bandiagara	98.000	286.000
Bankass	114.000	185.000
Djenné	89.000	151.000
Douentza	175.000	306.000
Niafunké	131.000	429.000
Koro	180.000	300.000
Ténenkou	181.000	202.000
Total Région de Mopti	1.159.000	2.087.000
Tombouctou	25.000	148.000
Goundam	70.000	212.000
Gourma-Rharous	206.000	995.000
Diré	60.000	474.000
Total Région de Tombouctou	361.000	1.829.000
Gao	72.000	995.000
Ansongo	57.000	192.000
Kidal	3.000	55.000
Bourem	67.000	450.000
Ménaka	58.000	332.000
Total Région de Gao	257.000	2.024.000
District de Bamako	6.000	-
Total Rép. du Mali	4.765.000	9.533.000

.... /

Tableau N°3

Récapitulatif du cheptel Ovin-Caprin

!	REGIONS	!	OVINS-CAPRINS	!
!	=====	!	=====	!
!	Kayes	!	927.000	!
!	Koulikoro	!	1.235.000	!
!	Sikasso	!	442.000	!
!	Ségou	!	989.000	!
!	Moiti	!	2.087.000	!
!	Tombouctou	!	1.829.000	!
!	Gao	!	2.024.000	!
!	-----	!	-----	!
!	Total	!	9.533.000	!
!	=====	!	=====	!

...../.....

Tableau N°4

Recensement Administratif du cheptel (données

Unité : 1 tête

Espèces	Bovins	Ov.-caprins	Equins	Asins	Camelins
REGIONS					
Kayes	112.792	82.312	2.552	7.073	-
Koulakoro	279.204	290.647	7.155	25.262	153
Sikasso	334.249	151.266	376	6.758	-
Ségou	326.981	505.880	8.494	23.013	70
Mopti	348.070	491.923	6.090	37.348	407
Tom'ouctou	31.049	211.169	426	2.946	2.996
Gao	57.917	411.292	115	9.459	29.211
Total Mali	1.490262	2.044489	25.208	11.858	32.837

.../...

Tableau N°5

Estimation autres cheptels

Unité : 1 tête

=====		
	Equins.....	135.000
	Asins.....	414.000
	Camelins.....	170.000
	Porcins.....	44.000
=====		

Source : Service Elevage

.... /

Tableau N°6

Effectifs des animaux présentés et vendus

Unité : 1 tête

Source : Service Elevage

	Présentés	Vendus
Bovins	346.004	229.447
Ovins-caprins	896.585	628.312
Equins	5.769	1.405
Asins	35.667	13.512
Camelins	15.370	5.494

Remarque : Ces chiffres donnent le taux de vente

Animaux vendus X 100

Animaux présentés

Bovins :	66,31%
Ovins-caprins :	70,07%
Equins :	24,35%
Asins :	37,88%
Camelins :	35,74%

REGIONS	Taurins	Taureaux	Génisses	Vaches	Boeufs	Moutons	Chevres	Anes	Chevaux	Dromadaires	Volailles
KAYES	130-60	150-100	145-90	145-98	60-105	15,5-30	15-25	130-60	100-150	-	-
KOULIKORO	120-55	140-100	130-75	137-90	55-105	17,5-17,5	16-12,5	121-75	90-102	90-100	-
SIKASSO	135-55	165-100	140-75	156-75	30-100	18-15	15-12	122,5-50	50-100	-	10,8-1,25
ISEGOU	125-55	140-95	137-81	120-95	60-105	16-25	15-16	135-45	70-130	85-100	-
MOITI	127,5-60	145-85	142-82	127,5-70	68-120	16-20	15-13	117-37	60-150	40-180	-
TOURBOUCOU	130-90	145-90	155-90	127,6-50	50-125	15,5-15	14,5-12	115-40	50-150	90-150	-
GAO	130-62,5	165-120	135-131	152,5-50	85,5-135	18-15	16-12,5	115-38,5	-	75-150	-

....

Tableau N°9

Récapitulatif abattages contrôlés

=====		
	Bovins	136.732
	Ovins-caprins	294.597
	Porcins	511
	Camelins	98
=====		

...../.....

Tableau N°10Effectifs des abattages par espèceSource : Service ElevageAnnée 1979Unité : 1 tête de bétail

Secteurs	Bovins	Ovins-caprins	Porcins	Camelins
Kayes	13.455	10.519	-	-
Koulikoro	91.844	116.988	511	12
Sikasso	12.686	27.720	-	-
Ségou	9.690	64.709	-	22
Kopti	6.453	37.751	-	1
Tombouctou	414	13.341	-	17
Gao	2.190	23.569	-	46
Total	136.732	294.597	511	98

Remarque : Ces chiffres donnent le taux d'abattage par espèce et par Région.

Espèce abattues/Région X 100

Total espèce abattues dans le pays

Secteurs	Bovins	Ovins-caprins	Porcins	Camelins
Kayes	9,85%	3,57%	-	-
Koulikoro	67,17%	39,71%	100%	12,25%
Sikasso	9,27%	9,40%	-	-
Ségou	7,10%	22,00%	-	22,45%
Mopti	4,71%	12,80%	-	1,00%
Tombouctou	0,30%	4,52%	-	17,35%
Gao	1,60%	8,00%	-	46,95%

Tableau N°12

Mouvement des bœufs : Côte d'Ivoire 1978-1979

(1979)

REGIONS	BOVINS		OVINS-CAPRINS		EQUINS		ASINS		CAMELINS	
	P	V	T	V	P	V	P	V	P	V
KAYES	12.727	11.054	121.961	115.124	100	23	343	68	-	-
KOULIKORO	301.745	206.691	154.213	111.988	2.105	400	141.736	11.869	336	131
SIKASSO	8.615	5.175	26.933	14.469	1	1	2.102	768	-	-
SEGOU	42.943	31.392	128.420	93.557	461	197	2.829	1.509	1.043	423
MOUTI	151.927	94.244	370.571	242.001	2.930	698	20.720	7.000	5.048	2.176
TOMBOUTOU	18.374	8.318	126.597	72.389	161	84	2.561	1.063	1.468	662
GAO	13.757	10.419	106.847	87.811	11	2	1.651	1.578	4.465	2.098
Total Mali	550.088	367.293	935.542	637.359	5.769	1.405	134.942	12.346	12.360	5.490

.....

MOUVEMENT DES RÉSULTATS : (suite)

(1978)

KAKES	15.676	11.479	30.188	18.865	150	43	1.695	282	20	5
KOULIKORO	35.318	26.878	108.269	75.975	1.936	426	6.410	2.506	433	164
SIKASSO	8.385	5.958	26.195	12.873	-	-	1.338	640	-	-
SEGOU	24.338	19.437	105.869	79.092	169	73	2.265	961	318	57
KOTI	176.133	103.687	389.484	271.391	4.876	512	17.007	5.773	3.599	1.009
TOMBOUCTOU	9.284	3.573	65.530	35.195	21	10	1.887	604	645	186
GAO	11.920	5.398	65.717	52.224	3	3	1.752	1.112	3.558	1.577
Total Mali	281.055	176.410	791.256	545.635	7.155	1.067	32.954	11.878	8.573	2.998

.../....

Tableau N°13

Récapitulatif des mouvements des marchés.

	Présentés	Vendus
BOVINS	550.088	367.293
OVINS-CAPRINS	935.542	637.339
EQUINS	5.769	1.405
ASINS	34.942	12.346
CAMELINS	12.360	5.490

...../.....

ANNEE 1979

MOUVEMENT COMMERCIAL (Commerce du bétail)

Source : Service

EXPLOITATIONS CONTROLÉES/POSTES/DESTINATIONS

Elevage - OMBEVI

Unité : 1 tête de bétail

POSTE DE SORTIE	DESTINATIONS	A N I M A U X				VOLAIL- LES
		BOVINS	OV. CAP.	EQUINS	CAMELINS	CISEAUX
K A Y E S	SENEGAL	435	3 445	19		
	R.C.I.	118	-	-		
TOTAL REGION	DE KAYES	553	3 445	19		
BAMAKO	R.C.I.	7 648	9 630	2		
"	LIBERIA	6 848	2 700			
"	GUINEE	-	8			
"	SENEGAL	100	8	175		3 506
"	FRANCE	-	-	-		1 002
"	HOLLANDE	-	-	-		1 700
"	ALGER	-	-	-		-
DIOLLA	R.C.I.	125	-	-		-
FANA	R.C.I.	317	-	-		-
"	LIBERIA	90	-	-		-
MASSIGUI	R.C.I.	971	200	-		200
BKO	BELGIQUE	-	-	-		4
"	URSS	-	-	-		1
"	MAROC	-	-	-		-
NARA	R.C.I.	51	-	-		-
TOTAL REGION	DE KOULIKORO	16150	12 546	177	-	6 547
SIKASSO	R.C.I.	10776	16 471	-	-	61 712
KOLONDIEBA	"	388	110			
BOUGOUNI	"	565	3 113			
"	LIBERIA	402	175			
KANDIANA	R.C.I.	294	124			
YANFOLILA	"	-	58			
KOURY	"	100	-			
"	R.H.V.	-	2			
TOTAL REGION	SIKASSO	12525	20 053			61 712
NIONC	LIBERIA	66				
SEGU	R.C.I.	21533	16 620	8		
"	LIBERIA	1000	1 600			
(SAN	R.C.I.	600	1 743			
NIONC	"	2000	866			
BARAQUELI	"	90	-			
MACINA	"	1333	2 800			
"	LIBERIA	133	-			
TOTAL REGION	DE SEGU	26755	23 629	8		

...../.....

MOPTI	R.C.I.	6 012	12 828			
TENENKOU	-"	1 726	-	-	-	-
-"	LIBERIA	152	-	-	-	-
SEVARE	R.C.I.	7 979	29 172			
-"	R.H.V.	-	260			
SOFARA	R.C.I.	300	-			
DIALASSAGOU	-"	130	300			
MOPTI	R.H.V.	369	-			
-"	NIGER	57	-			
DJENNE	R.C.I.	850	-			
BANKASS	-"	577	1 147			
DOUENTZA	R.H.V.	15	-			
TOUBORI	NIGER	137	-			
TOTAL REGION DE MOPTI		18 304	143 707			
TOUBOUCTOU		NEANT	NEANT			
GAO	ALGERIE	1 010	4 948	-	19	
-"	NIGER	1 100	326	-	19	
-"	LIBYE	-	-	-	83	
LABBEZANGA	NIGER	-	14	-	-	
ANDERAMB.	-"	56	220	-	-	
ANSONGO	-"	185	36	-	13	
TESSALIT	ALGERIE	-	340			
MEVAKA	NIGER	5	85			
TOTAL REGION DE GAO		2 356	5 969	-	134	
TOTAL MALI		78 266	109 027	185	134	60 259

./.